

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS
4 mois 5 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

M. Herriot à Genève.

Les élections provinciales en Belgique. Un parlement au cran d'arrêt. En Italie, en Portugal et en Russie.

A Genève, samedi et hier dimanche, des entretiens ont eu lieu entre hommes d'Etat des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France et d'Italie.

Hier soir, notamment, M. Herriot a eu une longue conférence avec M. Norman Davis, premier délégué américain à la conférence du désarmement. On assure que cet entretien n'a pas amené de changement dans la situation; les deux interlocuteurs ont cherché à rapprocher les points de vue de leurs gouvernements en ce qui concerne la question de l'égalité des droits et celle de la sécurité.

On ne s'attendait d'ailleurs guère à un fait nouveau avant l'arrivée à Genève, aujourd'hui, lundi, de M. von Neurath, qui a quitté Berlin hier soir.

Les négociations entre délégués des cinq puissances commenceront demain matin. Elles seraient courtes, car MM. Herriot et Macdonald ne semblent pas devoir prolonger leur séjour à Genève au delà de mercredi.

Hier, dimanche, ont eu lieu, en Belgique, les élections des neuf conseils provinciaux, qui élisent 44 sénateurs, sur 160 membres que compte cette assemblée. Il y a en Belgique 696 conseillers provinciaux. En 1929, avaient été élus : 302 catholiques, 222 socialistes, 124 libéraux, 35 nationalistes flamands (frontistes), 3 communistes, deux autonomistes, un représentant des classes moyennes, deux cultivateurs, cinq cartellistes.

Aux dernières nouvelles, la balance des gains et des pertes indiquait : catholiques, gain, un siège; libéraux, pertes, 5 sièges; socialistes, gains, 5 sièges; frontistes, perte, un siège.

Dans la province d'Anvers, les frontistes ont perdu beaucoup de voix. Les libéraux marquent quelque avance dans la province de Namur; les communistes, à Charleroi et à Gand.

On a noté une forte avance catholique dans la province d'Anvers; les socialistes ont fait des progrès notables dans certains cantons agricoles.

Le Congrès américain (Chambre des représentants et Sénat) se réunit à Washington aujourd'hui, lundi, pour une session de trois mois, qui ne servira à peu près à rien.

Le Congrès sera, en effet, incapable de résoudre les problèmes qui sont actuellement posés. Aussi envisage-t-on une modification de la constitution qui évite qu'un Congrès continue à siéger après des élections qui l'ont profondément modifié. Le Sénat actuel compte 48 républicains, contre 47 démocrates et un travailliste. Les démocrates ont une majorité de 8 voix à la Chambre des représentants.

On est d'avis que ni le Sénat ni la Chambre n'adopteront la proposition d'abrogation totale de la prohibition de l'alcool qui a été présentée par M. Garner, président de la Chambre, lequel sera, dès le 4 mars prochain, vice-président des Etats-Unis. Le président actuel des Etats-Unis opposerait du reste son veto à cette abrogation.

En ce qui concerne les dettes, M. Hoover demandera vraisemblablement la nomination d'une commission. Il semble que le Congrès n'adopte pas cette suggestion.

Rappelons que le Sénat, à partir de mars prochain, comptera 59 démocrates, 36 républicains et un fermier travailliste; la Chambre des représentants, plus de 300 démocrates contre une centaine de républicains.

Le *Popolo d'Italia* a consacré un article aux dernières statistiques relatives au mouvement de la population italienne. A son avis, la diminution du nombre des naissances va encore s'aggraver du fait de la diminution du nombre des mariages. « Il est nécessaire, a déclaré le journal italien,

de rappeler la nation à une plus saine conception de la vie et des exigences de notre avenir de peuple en ascension. La diminution des naissances est un signe de faiblesse. » C'est une démonstration claire de l'existence, dans certains milieux, de théories qui doivent être énergiquement combattues.

L'article continue en rappelant tout ce que le régime fasciste a fait pour faciliter « le développement démographique » de la nation. Néanmoins, le peuple italien risque de perdre aujourd'hui une de ses principales caractéristiques : sa grande natalité.

« Il est très dangereux, a conclu le *Popolo d'Italia*, qu'une race qui a toujours montré des signes évidents de grande vitalité menace de prendre la direction de la décadence en contrecarrant les efforts du fascisme pour le bien-être et la puissance de la nation. »

Au cours d'une réunion de l'Union nationale qui a été fondée par le gouvernement portugais, le ministre des finances, M. Salazar, qui est, dit-on, le vrai animateur de la dictature avec quelques autres ministres, a fixé les grandes lignes de la politique que va suivre le gouvernement et l'attitude qu'il entend adopter à l'égard des différents partis et groupes politiques.

Parlant, notamment, de l'évolution de la dictature et des principes nouveaux qui devaient servir de base à la réforme de l'Etat et à l'organisation destinée à préparer cette réforme, M. Salazar a annoncé la promulgation d'un projet de constitution destiné à fixer le nouvel ordre de choses, tout en ménageant les transitions nécessaires.

Il faut faire remarquer que M. Salazar a, en tant que ministre des finances, établi un plan de budget qui fera que, seul Etat au monde dans ce cas, le Portugal bénéficiera d'un excédent de recettes important.

Nous avons noté dernièrement quelques unes des mésaventures survenues ces temps-ci au gouvernement soviétique : manque de blé, notamment, et crise de l'industrie.

Le plan quinquennal touche à sa fin, tout au moins en ce qui concerne la durée, car, pour le reste, les obstacles et les ennuis se multiplient.

On sait que, dans l'Oural, si riche en minerais, des centres industriels ont été créés, de toute pièce, dont Magnitogorsk. Mais il ne suffit pas de bâtir des usines; il faut encore trouver des ouvriers et aviser à ce que ceux-ci, dans ces contrées stériles, soient à peu près nourris. Il faut enfin des ingénieurs et des spécialistes, qu'on est allé chercher en Allemagne et aux Etats-Unis.

Or, récemment, à Magnitogorsk, par suite du ravitailllement défectueux, les ouvriers affamés ont attaqué les employés étrangers, en ont blessé grièvement quelques-uns et ont pillé leurs demeures.

La police locale n'ayant pu assurer la répression, on a fait appel à des détachements de la Guépéou, qui ont fusillé vingt-trois personnes et ont emprisonné plus de 500, qualifiées, pour la circonstance, de « contre-révolutionnaires ».

On rapprochera ces troubles, qui ne sont ni les premiers ni les derniers, des arrestations qui ont eu lieu en Ukraine et en Sibérie, ces derniers temps, et des expulsions qui ont précédé et suivi le dernier congrès du parti communiste.

A la veille d'un hiver qui s'annonce dur, Staline et ses amis, d'une part, s'efforcent de mettre hors d'état de « nuire » les bolchévistes qui leur paraissent suspects, et, d'autre part, ils accélèrent et multiplient au dehors une propagande qui est aidée puissamment par le chômage et la misère. S'il faut s'attendre, ces mois prochains, à entendre souvent parler de révoltes en Russie, il faut craindre, dans le reste du monde, un surcroît de propagande communiste, qui, heureusement, paraît du reste devoir se heurter à des mesures plus rigoureuses de la part des Etats dits « bourgeois ».

La défense de l'ordre

Notre démocratie doit adapter ses lois à la situation présente

A deux reprises, nous avons parlé du sujet si actuel de notre défense nationale. Après avoir souligné quelques détails de l'émeute de Genève et des incidents de Lausanne, après avoir traité de nos troupes de milices, il convient encore, pendant qu'il est temps, de préciser que notre démocratie se doit d'adapter ses lois à la situation présente. Et le sujet est d'autant plus actuel que les Chambres fédérales se réunissent à Berne. A cette occasion, M. le conseiller national Pierre Rochat, de Lausanne, développera une interpellation du plus vif intérêt, déposée d'ailleurs sur le bureau du parlement depuis le mois de juin dernier. Et c'est de cette initiative, appuyée par une quinzaine de représentants conservateurs-catholiques, radicaux, libéraux et agrariens qu'il sied de parler en détail.

Nous sommes aujourd'hui en Suisse, à un instant décisif de notre politique nationale. Nous devons, d'ores et déjà, choisir entre un régime démocratique ferme, décidé à combattre le cancer communiste, et un régime affirmant son désir de plaire à tous et à chacun, et exposé par sa faiblesse à connaître encore à plus d'une reprise les émeutes et les violences. Telle est la situation. Elle n'est peut-être pas réconfortante. Le redressement qu'elle impose est dans les mains de notre peuple : puisse-t-il le comprendre.

En juin dernier, Zurich fut le théâtre de troubles communistes graves. Les meneurs montrèrent combien leur organisation subversive était au point. Des excès de tous genres furent commis; des ouvriers qui avaient décidé de ne pas désertir le travail furent attaqués, blessés même. Il y eut des émeutes, la police fut débordée, et il fallut de la part des agents de rares qualités d'énergie et de sang-froid pour rester maîtres de la situation.

A la suite de ces tristes faits, dont nous ne parlerons pas davantage, M. le conseiller national Pierre Rochat décida d'interpeller le Conseil fédéral et de demander au gouvernement s'il ne pensait pas, d'une part, que nos lois ne peuvent lutter suffisamment contre l'action des révolutionnaires, et, d'autre part, que la liberté du travail est mal protégée.

On prévoit que les révolutionnaires bondiront de colère à la suite de l'exposé de M. Rochat. Or, l'émeute de Genève donne une justification nouvelle à l'initiative du conseiller national vaudois. Elle a prouvé que, depuis 1918, l'action soviétique en Suisse n'a fait que se développer. Non seulement, en 1922, la loi Haeblerlin fut rejetée, mais le souvenir des événements tragiques de 1918 s'estompé. En sera-t-il de même en novembre 1932? Les événements de cette année ne mettront-ils pas en garde notre peuple?

Le problème de la défense de l'ordre se pose impérieusement. Il faut avoir le moyen, désormais, de réprimer l'incitation au renversement des institutions. L'incitation à la révolte est un délit, et il doit être puni comme tel. Empêcher un citoyen de travailler et de gagner son pain est aussi un acte abominable. Protégeons donc avec plus de fermeté la liberté du travail.

Nous sommes les premiers à reconnaître qu'une démocratie doit autoriser chaque citoyen à exprimer ses opinions, même si elles ne répondent pas aux sentiments de la majorité. Par contre, cette liberté doit être subordonnée à l'ordre public. Si le socialisme, à certains égards, renonce à la violence, le communisme, par contre, s'y voue; c'est même là sa raison d'être. Il poursuit la conquête du pouvoir par l'action directe : le combat de rues, la révolution, la guerre civile. Les grèves doivent être exploitées par lui pour un but politique.

D'un article publié par *Le Libéral vaudois*, du mois de novembre, sous le titre : *Le 9 novembre à Genève*, relevons ces lignes suggestives de notre confrère Max-Marc Thomas : « On put entendre, au mois de mars dernier, Nicole, dans une assemblée publique, donner ce triple but à la foule qui l'acclamait : le pillage des banques, la déchéance du gouvernement, la main-mise sur l'armée non pas par refus de service mais, au contraire, par un noyautage savant qui permettrait, le moment venu, le massacre des officiers. » Et plus loin, notre confrère de préciser : « Dans l'ombre, ils poursuivent leur besogne destructrice : tuer chez les jeunes trop crédules l'amour du pays, l'honneur de servir son pays, la confiance et la discipline, semer la haine et l'envie, saper encore et surtout la croyance en Dieu. En un mot, préparer de nouvelles couches révolutionnaires et ennemies et les exciter à leur tour à l'émeute et à la révolte. »

Il n'y a qu'à lire les organes bolchévistes paraissant en Suisse pour se rendre compte que c'est la réalité. Et devant ces faits, le peuple suisse ne formulera-t-il pas un veto énergique et décisif? L'interpellation de M. le conseiller national Rochat vient à son heure. Le Conseil fédéral a fait preuve en novembre 1932 de

décision et de volonté. Puisse-t-il persévérer dans cette voie. Il aura la possibilité de présenter aux Chambres un projet d'arrêté, muni de la clause d'urgence, de le faire discuter et adopter. Il pourra également étudier une loi, la soumettre par la suite aux Chambres. Enfin, pour un avenir plus lointain, il y aura encore la possibilité d'adapter dans quelques années le futur code pénal suisse aux exigences en question.

Il importe de faire front contre l'offensive dirigée par le communisme, qui a tout intérêt à créer au centre de l'Europe un foyer d'agitation, de désordres et d'émeutes.

Ernest Nef.

Le cabinet von Schleicher

Le général von Schleicher

Né le 7 avril 1882, à Brandebourg, le général von Schleicher est âgé de 51 ans. Il appartient à une vieille famille de l'Allemagne du sud qui a compté parmi ses membres des magistrats et des soldats. Son arrière-grand-père, Ferdinand von Schleicher, faisait partie de l'armée de Blücher et fut tué, en 1815, à l'assaut de Ligny. Le père du nouveau chancelier prit part, à 17 ans, à la guerre de 1870 et se distingua à Saint-Privat. Il termina sa carrière comme lieutenant-colonel. Sa mère était la fille d'un armateur de Dantzig, où il passa souvent ses vacances de collégien et de jeune officier.

Entré dans l'armée le 22 mars 1900 comme sous-lieutenant de la garde, il séjourna à la Kriegsakademie de 1910 à 1913. Au début de 1914, il avait été détaché au service des chemins de fer du grand état-major général, où il demeura pendant toute la guerre, sans recevoir d'avancement particulièrement rapide. Il fit, en 1917, un court stage à l'état-major de la 237^{me} division d'infanterie.

En novembre 1918, il se trouva aux côtés du général Grener quand celui-ci remplaça von Ludendorff. Commandant la place de Cassel, en décembre 1918, il réprima le mouvement révolutionnaire d'extrême gauche.

Il fit ensuite toute sa carrière dans les bureaux du ministère de la Reichswehr, où il devait acquérir une influence prépondérante. Commandant en 1919, lieutenant-colonel en 1923, colonel en 1926, il fut promu général en 1929 et lieutenant-général et secrétaire d'Etat au ministère de la Reichswehr en 1931. Lors des discussions qui s'ouvrirent à l'occasion de l'interdiction du port de l'uniforme des troupes d'assaut raciales, il prit parti contre son chef immédiat le général Grener et devint ministre de la Reichswehr, le 2 juin 1932, dans le cabinet von Papen.

Les nouveaux ministres

Berlin, 4 décembre.

Le président du Reich a nommé ministre du travail M. Sypur.

M. Bracht, jusqu'ici ministre sans portefeuille, a été nommé ministre de l'Intérieur. Le Dr Gereke a été nommé commissaire du Reich pour l'organisation du travail.

Le nouveau chancelier a été nommé commissaire pour la Prusse jusqu'à l'expiration du délai fixé par l'ordonnance du 20 juillet 1932.

Le président Hindenburg a confirmé dans leurs fonctions M. von Neurath, ministre des affaires étrangères; M. Schwerin, ministre des finances; M. Gürtner, ministre de la justice; M. von Elz-Rübenach, ministre des postes et des communications, et M. Popitz, ministre sans portefeuille.

Berlin, 4 décembre.

Le président Hindenburg a confirmé dans leurs fonctions le Dr Warmbold, ministre de l'économie publique, et le baron von Braun, ministre de l'alimentation et de l'agriculture dans le précédent cabinet von Papen.

Le ministère est ainsi au complet.

Les adieux de M. von Papen

Berlin, 4 décembre.

L'ancien cabinet a tenu sa dernière séance samedi après midi. Le chancelier von Papen a pris congé de ses collaborateurs et leur a exprimé ses remerciements. S'adressant aux ministres qui restent en fonctions, il leur a souhaité de collaborer de la même façon avec son successeur et ami, le général von Schleicher.

M. von Neurath, le plus ancien ministre en fonctions, lui a répondu au nom de ses collègues.

M. von Papen a alors pris congé des fonctionnaires et employés de la chancellerie, auxquels il a présenté son successeur.

M. von Papen a adressé un appel au public : « Pour Hindenburg et pour la nouvelle Allemagne. »

Berlin, 4 décembre.

Le président Hindenburg a envoyé à M. von Papen une lettre de remerciements. Il a également envoyé des lettres de remerciements au ministre de l'Intérieur, M. von Gayl, et au ministre du travail, M. Schaeffer.

Le ministère de la défense nationale

Berlin, 4 décembre.

On relève que M. von Schleicher n'a pas été nommé ministre de la Reichswehr, mais seulement chargé d'expédier les affaires de ce ministère. Le président Hindenburg se réserve de soustraire ce ministère à l'influence politique.

La presse anglaise satisfaite

Londres, 4 décembre.

La nomination du chancelier von Schleicher est en général bien accueillie par la presse. Selon le *Times*, le nouveau chancelier est l'homme qui pouvait le mieux donner une solution aux problèmes intérieurs. Le *Times* rend hommage aux qualités du général. Il lui reconnaît plus de sympathie qu'à von Papen pour les institutions démocratiques.

Les hitlériens intraitables

Berlin, 4 décembre.

L'*Angriff* publie une déclaration officielle du parti nationaliste-social disant que celui-ci refuse absolument de tolérer le cabinet von Schleicher et qu'il est toujours prêt à se charger du pouvoir.

L'impression en France

Paris, 4 décembre.

Le *Journal* exprime une profonde défiance à l'égard du nouveau chancelier allemand et écrit : « Nous pouvons nous attendre à un rappel plus brutal que jamais des prétentions allemandes en politique extérieure. Quoi qu'en pensent les Américains et peut-être les Anglais, ce n'est pas à une Allemagne conduite par le général von Schleicher que la France peut octroyer, sans garanties, une plus grande liberté. »

Le Reichstag

Berlin, 5 décembre.

L'ouverture du Reichstag aura lieu demain mardi. M. Göring sera vraisemblablement renommé président.

De notre correspondant de Berlin : A l'heure où j'écris ces lignes, le calme n'est pas encore tout à fait revenu dans les quartiers du nord-ouest de Berlin. Depuis 4 h. de l'après-midi, des centaines de policiers contiennent avec peine des masses de communistes et de nationalistes-sociaux, qui fêtent à leur façon l'avènement du général von Schleicher. Le nouveau cabinet fait ses débuts dans le vacarme des émeutes.

Pourtant, dans l'esprit du maréchal-président, le cabinet von Schleicher doit être un gouvernement d'administration pour la période d'hiver en attendant que les mois les plus pénibles pour la classe ouvrière soient passés et qu'on puisse reprendre les luttes inéluctables : nouvelles élections, réformes constitutionnelles, etc.

C'est l'impopularité qui a brisé le cabinet Papen. Le président Hindenburg ne pouvait supporter davantage un gouvernement dont toute l'Allemagne avait assez. Il a pensé que le général von Schleicher serait plus apte à apaiser le populaire. Ce qu'on reprochait le plus souvent à M. von Papen, c'était son dédain non dissimulé de lois sociales et son désir évident de servir la politique des grands agrariens.

Les armolements qui ont précédé la nomination du général venaient du souci qu'avait le président du Reich de mettre les partis devant la nécessité de s'unir pour que l'Allemagne ne reste pas plus longtemps suspendue entre la dictature et le désordre. Les partis ont boudé, et, enfin, il a été entendu que, s'ils ne soutenaient pas le gouvernement von Schleicher ouvertement, du moins ils le laisseraient chercher un appui du côté des syndicats d'employés et d'ouvriers qui ne sont unis à leurs partis respectifs que par un lien assez élastique. Ainsi, le nouveau cabinet s'appuie d'abord sur les syndicats : c'est la preuve que l'on veut tenter l'apaisement des classes laborieuses que le gouvernement von Papen avait irritées.

Si vraiment les syndicats soutiennent le cabinet von Schleicher, ce gouvernement pourra durer malgré l'opposition furieuse qui déjà se dessine de la part des hitlériens et des communistes.

Son titre de militaire nuit beaucoup à M. von Schleicher auprès des classes populaires. Pourtant, il est probable que le général est beaucoup plus près du peuple par le souci qu'il a du bien-être des classes laborieuses que n'était M. von Papen.

Le fait que M. Bracht, ancien haut-commissaire pour la Prusse, occupe le ministère de l'Intérieur indique que l'ordre sera maintenu et sauvegardé par les mêmes procédés que du temps du cabinet Papen.

M. von Schleicher a fait, comme l'on sait, une carrière très rapide et particulièrement brillante; il y a six ans, il était encore major de la Reichswehr. Aujourd'hui, il est chargé de redonner à la nation allemande et surtout aux classes populaires la confiance nécessaire dans la sollicitude du pouvoir supérieur. C'est une tâche dont personne ne mettra en doute la difficulté.

H.-J. D.

AUX LIEUX SAINTS

Attaques contre le catholicisme. — L'ancien kédive d'Égypte et l'imbroglia palestinien.

Jérusalem, 26 novembre.

Les catholiques de Terre sainte ont en butte, depuis quelque temps, à des attaques systématiques insidieuses, qui commencent à impressionner même les tempéraments les plus calmes.

D'un côté, la presse musulmane qui, depuis plus d'un mois, ne cesse d'exciter le fanatisme de la masse contre les fidèles de l'Évangile. A Jérusalem, dans les quartiers de la vieille ville, on récolte déjà les fruits de cette prédication de haine et de rancune de race et de religion. Presque chaque jour, on doit enregistrer des guets-apens de la part des jeunes gens musulmans contre nos coreligionnaires.

D'autre part, certains juifs ne veulent pas être surpassés par les Arabes dans leur manifestation d'hostilité contre les chrétiens. Mais, au lieu de recourir aux passions vulgaires de la foule, ils se servent d'une forme de polémique imitée de Voltaire.

Un livre écrit en français, que son auteur définit dans le sous-titre comme un « roman d'amour et de religion », imagine qu'un religieux qui s'était chargé de préparer l'abjuration d'une juive a fini par déroquer. Ce volume, qui jette le mépris sur le catholicisme, dans sa doctrine et dans ses ministres, a été l'objet d'une diffusion considérable parmi la jeunesse de Jérusalem.

Puis, il y a eu un numéro d'un journal juif avec un article et une poésie qui ne pouvaient qu'augmenter davantage la légitime indignation des catholiques.

Un article de journal sous forme de lettre ouverte à Mgr Valerio Valeri, délégué apostolique pour la Palestine et l'Égypte, somme le délégué de déployer toute son autorité en vue d'empêcher que des juifs devenus catholiques ne retournent dans le pays en missionnaires pour les membres de leur communauté d'origine.

Enfin, un prétendu poème contient des insultes grossières contre un juif égyptien qui s'est fait prêtre.

Les sionistes se plaignent quand même que nous ne les accueillons pas avec assez de sympathie dans leur essai de renaissance nationale en Terre sainte !

L'ancien kédive d'Égypte, Abbas Hilmi, vient de donner au correspondant londonien de la « Jewish Telegraphic Agency » une entrevue au sujet de l'imbroglia palestinien. Cela est d'une étonnante naïveté. « La solution du problème palestinien, est-il dit, est très simple : il suffit que les juifs deviennent tous des Arabes. A ce qu'affirment les savants, ils sont, en effet, un peuple oriental originaire d'une tribu arabe. Ils n'ont donc qu'à revenir à leur ancien berceau, rentrant en Palestine pour s'y assimiler avec le reste de la population indigène. Les Arabes considèrent les juifs de la presque arabique et de l'Égypte comme des frères, tandis que les juifs qui viennent d'Europe se présentent en colonisateurs parmi les indigènes et par là ils provoquent inutilement l'antagonisme des Arabes.

« Pour devenir Arabes, il n'est pas nécessaire que les juifs renoncent à leur religion et à leur langue, bien qu'il soit préférable qu'ils abandonnent l'idiome des prophètes. Leur civilisation occidentale pourrait apporter de grands avantages en s'unissant à celle de l'Orient. Mais les juifs ne devraient pas donner l'impression d'entrer en Palestine comme des conquérants. Au contraire, ils devraient faire comprendre ouvertement qu'ils se préparent tout simplement à rentrer dans un pays d'où ils ont été expulsés il y a plusieurs siècles, et que, par conséquent, ils ne sont pas des nouveaux venus. En se présentant aux frontières de Terre sainte, ils doivent y apparaître seulement comme des Arabes.

« Les indigènes qui émigrent en Amérique, même en revenant après bien des années, se considèrent toujours comme des Arabes et non pas comme des Américains. Les juifs doivent entrer en Palestine en se fondant sur le droit qui leur est garanti par leur étroite parenté avec les Arabes et non pas en s'appuyant sur la force du Mandat ou de la Déclaration de Balfour. En attendant, la présence de l'Angleterre à Jérusalem est une nécessité absolue. Le régime mandataire est un bon système et, dans les circonstances actuelles, il constitue la meilleure solution possible.

Après tant d'utopies, on se demande comment l'ancien kédive d'Égypte, qui, pourtant, devrait avoir un peu d'expérience politique par sa longue carrière, a pu s'abandonner à de pareilles déclarations enfantines au sujet du problème arabo-juif de Palestine, qui a déjà donné bien des difficultés et des soucis à des hommes d'État cent fois plus avisés que lui. Comment peut-on prétendre sérieusement que les juifs, en rentrant en Terre sainte, doivent devenir Arabes ?

Washington sur le qui-vive

Washington, 4 décembre.

Dix mille soldats, gardes nationaux et fusiliers marins, ont été postés aux alentours de la capitale en vue de l'arrivée des marcheurs de la faim.

Toutes les permissions de police ont été supprimées ; 300 pompiers ont reçu l'ordre de se joindre aux détachements de police pendant le séjour des marcheurs de la faim à Washington.

Des gardes seront placées près de la Trésorerie, du Capitole, des postes d'électricité et du gaz.

Washington, 5 décembre.

M. Herbert Benjamin, chef des marcheurs de la faim, a déclaré à son arrivée à Washington : « Lundi, nous pénétrerons de force dans

la capitale. Si on ne nous écoute pas, nous provoquerons des désordres. Si le président fait intervenir la troupe, il y aura des massacres. L'avenue de Pensylvanie sera rouge de sang. » Les manifestants semblent bien organisés et possèdent d'abondants subsides.

Le premier détachement des marcheurs de la faim comprenant 1000 manifestants est arrivé à Washington. Ils étaient escortés par 150 policiers jusqu'à un emplacement fixé non loin de la voie ferrée, où ils ont reçu l'ordre de demeurer.

A Cumberland (Maryland), une armée de citoyens ayant à sa tête le maire de la ville a chassé de la cité 400 manifestants, qui ont alors été camper dans une ferme voisine. Les manifestants possédaient des fusils. On craint des désordres.

JAPONAIS ET CHINOIS

Tsitsikar (Mandchourie), 4 décembre.

L'avant-garde de la troupe japonaise qui opère contre les forces du général chinois Su Ping Ouen marche vers les monts Khin-Gan, après avoir occupé Halasu. Des avions ont bombardé près de Po-Ko-Tu un train de rebelles, ainsi qu'un retranchement chinois à Chang-Chang-Sing, causant de lourdes pertes à l'ennemi.

Tokio, 4 décembre.

On mande de Tsitsikar qu'une troupe de plus de mille cavaliers, commandée par le général Tchan Tien Tchu, s'est rendue aux troupes japonaises.

Tokio, 4 décembre.

On mande de Tsitsikar que les forces alliées du Japon et de l'État mandchou avancent vers Khaïlar, où se trouve le gros des troupes rebelles dirigées par le général Su Ping Ouen. Su Ping Ouen, et son état-major, par crainte des avions japonais, se seraient enfuis de Khaïlar et se dirigeraient vers le sud-ouest. Les rebelles ont fait sauter un pont de chemin de fer, près de la station de Halasu, afin de contrarier l'avance des troupes alliées. La prise de Khaïlar semble imminente.

Tsitsikar, 5 décembre.

L'aviation japonaise a bombardé Khaïlar.

Londres, 4 décembre.

Au nombre des documents remis par le gouvernement de Nankin à la commission Lytton et que publie la légation de Chine à Londres, figure une carte à l'usage des écoles, approuvée par le ministre de l'Instruction publique japonais, représentant les étapes de la future expansion japonaise. La totalité de la Chine, la moitié de l'Indochine, les Philippines, Hawaii, une partie de Bornéo, les îles Aléoutiennes, plus de la moitié de la Sibirie finiraient par tomber aux mains des Japonais, qui seraient maîtres absolus du Pacifique et prendraient même pied en Alaska, au Canada et sur les côtes américaines du Pacifique.

Les chantages de Gandhi

Poona, 4 décembre.

Gandhi a commencé un nouveau jeûne à la suite d'un différend avec les autorités à propos du traitement infligé à un détenu de la prison de Yeravda. Il a, paraît-il, maigri de 6 livres ces derniers jours.

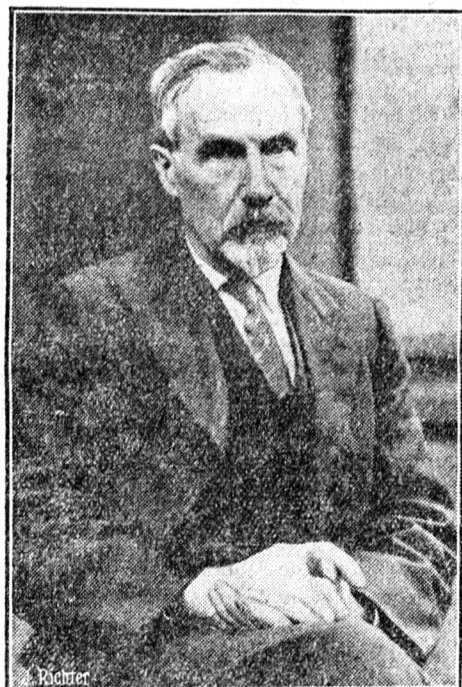
Il a interrompu son jeûne jusqu'à mercredi prochain, afin de permettre à l'inspecteur des prisons de conférer avec les représentants du gouvernement.

Des oignons séditieux

Valence (Espagne), 4 décembre.

Le gouvernement vient d'imposer une amende de 500 pesetas à cinq exportateurs d'oignons et d'oranges qui laissaient encore figurer sur leur marque les emblèmes monarchiques.

Le nouveau gouverneur général de l'Irlande



M. DONAL BUCKLEY qui a succédé comme gouverneur général d'Irlande à M. Mac Neil.

NOUVELLES DIVERSES

Les négociations commerciales franco-allemandes, à Berlin, viennent d'aboutir à une conciliation des points de vue.

— Les élections communales ont eu lieu, hier, dimanche, en Thuringe ; la participation au scrutin a été d'un cinquième inférieure à celle des récentes élections au Reichstag.

— L'ex-président du Brésil, Bernades, exilé à la suite de sa participation à la révolution de Sao-Paulo, s'est embarqué pour le Portugal.

L'ÉPARGNE FRANÇAISE

Les « épargnants » français, constitués en ligne de défense, ont tenu, le 29 novembre, leur quatrième congrès.

Dans un discours extrêmement documenté, M. Georges Lecomte, de l'Académie française, président de la Fédération des porteurs de valeurs mobilières, a montré, en quelques chiffres saisissants, les effets destructifs qu'ont eus sur l'épargne non seulement la guerre, mais les désordres monétaires et les erreurs de politique budgétaire qui l'ont suivie.

De cette démonstration, il faut retenir que la guerre a entraîné pour l'épargne française, sur les titres cotés au marché officiel, une perte brute de 585 milliards de francs papier, soit plus de 100 milliards francs-or, perte compensée, il est vrai, dans une certaine mesure, par la formation de 187 milliards de valeurs nouvelles.

En ce qui concerne les placements français à l'étranger, le chiffre des placements en actions est tombé de 6 milliards 70 millions en 1913 à 4 milliards environ en 1925, par suite des emprunts de titres étrangers que l'État français a faits aux porteurs de ces valeurs. Quant au capital-obligations, 13 milliards de fonds russes pouvaient être considérés comme perdus, tandis que les placements dans les autres fonds d'État ont passé de 51 milliards à 60 milliards sans qu'on parlât encore bien sérieusement de valorisation par rapport au cours du franc.

Ces chiffres montrent que la guerre a réduit des trois quarts le patrimoine français placé en valeurs mobilières.

Dans la période de prospérité, en considérant l'état de la Bourse et la formation de l'épargne, on a pu croire que, sous réserve du déplacement des fortunes, les Français ont réparé, par une sorte de miracle, toutes les conséquences financières de la guerre.

De 1925 au milieu de 1931, l'épargne a placé près de 14 milliards d'argent frais dans les actions nouvelles des entreprises, et 52 milliards en chiffres ronds dans les valeurs à revenu fixe émises pour le compte de l'économie française.

A cette époque, les cours atteints par l'ensemble des valeurs françaises, cotées au marché officiel, représentaient une valeur globale de titres de 420 milliards contre 70 avant la guerre.

Aujourd'hui, la valeur des mêmes titres en Bourse est tombée au-dessous de 300 milliards, chiffre qui fait encore apparaître, compte tenu de la dépréciation du franc, un déficit notable du patrimoine français par rapport à 1913, malgré les capitaux formés par l'épargne nouvelle pendant la période 1913-1932.

« En réalité, a dit M. Lecomte, deux facteurs ont contribué et contribuent encore à notre appauvrissement. Le premier est l'exagération des dépenses de l'État. Les dépenses de guerre — qui doivent être considérées comme une nécessité de force majeure pour la préservation de nos foyers, des patrimoines individuels comme de la fortune publique, de la terre et de la liberté française, du travail français, n'en ont pas moins eu pour résultat l'accroissement de la dette publique et diverses autres charges qu'il a bien fallu récupérer par des impôts.

« La seconde cause de la destruction des capitaux fut l'ensemble des mesures qui augmentèrent les frais généraux des entreprises et qui les poussèrent de plus en plus à transformer leur outillage pour obtenir des réductions de main-d'œuvre. Les conséquences de cette politique, devenue indispensable, a été l'augmentation rapide, depuis 1925, de la dette obligataire et du capital-actions des affaires françaises.

« Pouvons-nous espérer que ce sacrifice est terminé et que les nouveaux capitaux constitués depuis 1914 jouiront désormais de la sécurité ? Hélas ! non, car de nouvelles charges fiscales sont projetées pour parer au déficit budgétaire. »

Mais M. Georges Lecomte estime que « la Fédération doit s'opposer de la manière la plus ferme à cette nouvelle amputation de l'épargne placée en valeurs mobilières, et agir pour que les déficits disparaissent, tant dans les budgets de l'État que dans ceux des chemins de fer ».

Après le discours de Georges Lecomte, qui recueillit d'unanimes applaudissements, le congrès adopta les vœux suivants :

1° Que le déficit actuel soit avant tout comblé par la compression des dépenses publiques ;
2° Qu'une loi constitutionnelle réserve explicitement le droit de proposer des augmentations des dépenses au gouvernement seul, et ramène le parlement à sa fonction originelle qui est de contrôler les dépenses et de défendre les contribuables.

Automobilisme

La signalisation scientifique de la route

La signalisation scientifique de la route est en voie de réalisation en Angleterre, au moyen de la cellule photo-électrique. Tout véhicule, avant d'arriver à un croisement, intercepte un rayon invisible qui, n'agissant plus sur une cellule photo-électrique, déclenche les lumières rouges d'interdiction du carrefour, laissant ainsi la route libre pour la voiture. Après un certain laps de temps, les lumières s'éteignent, et le dispositif est de nouveau prêt à fonctionner. Mais qu'arrivera-t-il dans le cas d'une circulation très intense ?

La loi sur la circulation

L'ordonnance d'exécution de la loi sur la circulation des automobiles et des cycles étant sortie de presse jeudi, la commission pour la circulation de l'Union des villes suisses s'est réunie vendredi pour préparer les mesures destinées à assurer la sécurité publique pen-

dant la période de transition. Elle fera parvenir prochainement des recommandations aux autorités municipales et s'occupera également de la réglementation de la circulation des piétons.

Nouvelles financières

La baisse de la livre

A la Bourse de Londres, samedi, la livre sterling a débuté à 3,21 dollars pour redescendre à 3,17 $\frac{1}{2}$, puis remonter finalement à 3,18 $\frac{1}{2}$.

L'Allemagne paye

La Reichsbank a avisé la Banque des règlements internationaux qu'elle remboursera 4 millions de dollars sur le montant du crédit en cours des banques centrales, de 90 millions de dollars, qui vient à échéance le 5 décembre. La Banque des règlements internationaux, la Banque de France, la Banque d'Angleterre et la Federal Reserve Bank de New-York ont consenti à renouveler par parts égales pour une période de 3 mois le solde restant de 96 millions de dollars.

UN CARDINAL



S. EM. LE CARDINAL FRÜHWIRTH doge du Sacré-Colège, chancelier de la Sainte-Eglise, qui vient de fêter le 25^{me} anniversaire de son épiscopat. Mgr Frühwirth a 87 ans.

NÉCROLOGIE

L'ambassadeur de Beaumarchais

M. Maurice Delarue de Beaumarchais, ambassadeur de France auprès du roi d'Italie, est décédé samedi, à Paris, après une longue maladie.

M. de Beaumarchais était né le 5 septembre 1872. Il fut successivement attaché à la résidence de France à Madagascar, secrétaire d'ambassade à Vienne, à Berlin et à Tanger, sous-chef du Bureau du Maroc, sous-directeur des affaires d'Afrique au ministère des affaires étrangères et enfin ambassadeur auprès du roi d'Italie.

L'ambassadeur de Pologne à Rome

M. Stéphane Przedzicki, ambassadeur de Pologne auprès du Quirinal, est décédé subitement à Varsovie, samedi, des suites d'une maladie de cœur.

M. Przedzicki avait quitté Rome voici une semaine et s'était rendu à Genève d'où il était rentré à Varsovie avec M. Beck, ministre des affaires étrangères.

M. Przedzicki était âgé de 53 ans. Après avoir rempli les fonctions de chef du protocole depuis 1927, il représentait la Pologne depuis 1928 auprès de la cour d'Italie.

PETITE GAZETTE

Velette, as, étoile

Au théâtre, quand on parlait de la velette, cela s'entendait surtout d'un acteur (et rarement d'une actrice), celui dont le nom, s'étalant très gros dans un large espace blanc, se voyait le mieux aux affiches.

Pour les actrices, on disait : étoile. Cela ne signifiait pas, dans le langage des initiés, la meilleure artiste, mais simplement celle qui faisait le plus d'effet, celle qu'on remarquait le plus. Ce sens plus fin du qualificatif étoile échappa au bon public.

Avec le cinéma, étoile a disparu devant velette, qui s'impose d'autant plus que, dans les films, l'artiste le plus marquant paraît en de multiples gros plans. La technique du cinéma a renforcé une vieille image de la langue.

L'as, c'est celui qui domine les autres, le premier ; on le comprend sans peine. Pourtant, on a dit quelquefois : c'est un astre, et cette forme est plus ancienne. Pour les acteurs, cette formule se comprenait, par opposition et parallèle aux étoiles. Maintenant, le qualificatif d'as est plutôt réservé aux champions de sport et de l'aviation.

« Arc-en-ciel retourné »

Un correspondant de la *Croix*, de Paris, dit avoir observé, jeudi après midi, vers 3 heures, à Arpajon (Seine-et-Oise), un phénomène lumineux peu ordinaire.

« Le bord d'un nuage gris noir, écrit-il, à une hauteur d'environ 1500 mètres — comme le passage d'un avion a pu me le faire approximativement évaluer peu après — s'est illuminé des couleurs de l'arc-en-ciel en forme de croissant allongé ayant les cornes en l'air, sur la même largeur qu'un arc-en-ciel ordinaire. »

Ce phénomène est parfaitement connu des milieux scientifiques sous le nom d'« arc-en-ciel retourné », mais il ne se produit qu'assez rarement.

Confédération

Le cas Nicole

La commission du Conseil national, réunie samedi matin à Berne, sous la présidence de M. Schneller, conseiller national, a discuté le rapport du Conseil fédéral relatif à la question de Nicole.

La commission a entendu tout d'abord un exposé détaillé de M. Häberlin, conseiller fédéral.

Après une discussion nourrie, elle a résolu négativement, par 9 voix contre 3, la question de l'immunité parlementaire. Cette affaire viendra en discussion demain mardi devant le Conseil national.

La commission invite le Conseil fédéral à donner suite sans retard à la motion Hohlenstein, demandant la révision de la loi de garanties.

Arrestation d'Humbert-Droz

Humbert-Droz, un des chefs du parti communiste en Suisse, a été arrêté samedi à Genève. Il avait assisté à l'assemblée tenue à la Maison du faubourg la veille du 9 novembre, au cours de laquelle il a tenu des propos outrageants à l'égard du gouvernement genevois.

Un pamphlet socialiste interdit

Le Département genevois de justice et police a pris un arrêté interdisant la vente, la distribution et le colportage du journal satirique socialiste *La bise*, sur la voie publique et dans les lieux publics.

Les élections communales en Valais

Hier, aux élections communales, à Sion, les conservateurs ont gagné le siège que détenait le parti indépendant. Ils obtiennent ainsi dix mandats sur quinze. Les radicaux et les socialistes ont conservé leurs positions (5 sièges). La fréquentation du scrutin a été de 80 % environ.

Au Conseil bourgeois, les conservateurs ont perdu un siège au profit des radicaux. M. Joseph Kuntschen, conseiller national, est confirmé à la présidence et M. Fabien Exquis a été élu à la vice-présidence.

De violentes bagarres se sont produites la nuit de samedi à dimanche à Saviesse, à propos des élections. Un jeune homme nommé Debons a été grièvement blessé par un coup de revolver. Il a eu le poumon perforé et a dû être transporté dans une clinique de Sion. Un nommé Demoulin et plusieurs autres personnes ont été plus ou moins grièvement blessés. La gendarmerie de Sion a dû intervenir. Plusieurs arrestations ont été opérées.

L'ASSURANCE DES MOTOCYCLISTES

La nouvelle loi fédérale sur la circulation, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1933, a établi, sur l'assurance responsabilité civile, des dispositions dont le résultat est une augmentation considérable des primes d'assurance. Cette augmentation est d'autant plus sensible pour les motocyclistes que les minima de garantie sont plus élevés et que les accidents de motocyclettes se sont malheureusement multipliés ces dernières années.

Aussi chaque motocycliste sera-t-il heureux d'apprendre que, après de longs et difficiles pourparlers, l'Union motocycliste suisse a réussi à conclure pour ses membres, auprès de la compagnie d'assurance *La Prévoyance*, un contrat de faveur à des conditions très inférieures à celles que pourront obtenir les motocyclistes isolés ou membres de clubs non affiliés. Les motocyclistes prudents auront d'autant plus d'intérêt à profiter de ces conditions d'assurance qu'elles prévoient une ristourne annuelle de 15 % de la prime si, pendant l'exercice, aucun accident ne leur est survenu.

Pour les sommes garanties minima imposées par la nouvelle loi (soit 30.000 fr. par personne, 60.000 fr. par accident et 3000 fr. pour dégâts matériels pour les motocyclettes et 50.000, 100.000 et 5000 fr. pour les cyclecars), les primes qu'auront à payer les membres de l'Union motocycliste sont les suivantes :

Bicyclettes à moteur, 30 fr. Motocyclettes : jusqu'à 125 cc., 40 fr. ; de 126 à 250 cc., 50 fr. ; de 251 à 500 cc., 55 fr. ; de plus de 500 cc., 65 fr.

Surprime pour 2^{me} siège : pour motocyclettes solos, jusqu'à 500 cc., 50 % ; pour plus de 500 cc., 75 % ; pour side-cars, 75 % ; pour side-car et 2^{me} siège, 125 %.

Cyclecars 3 roues, jusqu'à 4 CV., 120 fr. ; de 4,1 à 7 CV., 156 fr. ; voiturettes jusqu'à 4 CV., 138 fr. ; de 4,1 à 7 CV., 180 fr.

Moyennant paiement d'une surprime, l'assurance peut porter sur des sommes de garantie supérieures.

Dans l'intérêt des motocyclistes et cyclecaristes et afin d'empêcher tout retard lors du renouvellement des permis, on recommande de ne pas tarder à conclure l'assurance aux nouvelles conditions, en s'adressant soit directement au secrétariat général de l'Union motocycliste, 6, rue Pelitot, Genève, soit à l'un des nombreux clubs affiliés à cette fédération, dont la liste peut être obtenue au secrétariat général.

Le budget de Bâle-Ville

Le budget de Bâle-Ville prévoit un déficit de 16,109,386 francs.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La Sorbonne rend hommage à l'œuvre scientifique des missionnaires

M. l'abbé Paul Fournier, déjà docteur en sciences, a soutenu samedi, en Sorbonne, à Paris, une thèse de doctorat en lettres sur *Les travaux scientifiques des missionnaires français à travers le monde pendant cinq siècles.*

Le jury, présidé par M. Pagès, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, comprenait M. Chevalier, professeur au Muséum; M. Rivet, conservateur du Musée d'ethnographie du Trocadéro; M. Hauser, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, et M. Rey, professeur à la même Faculté des lettres d'histoire de la philosophie des sciences.

Il faut signaler l'hommage rendu solennellement par ces hommes de science à l'œuvre scientifique des missionnaires français.

M. Chevalier, soulignant tout ce que la botanique doit à ces missionnaires, a dit qu'en Chine, par exemple, environ quatre-vingts pour cent des découvertes scientifiques furent leur œuvre.

M. Rivet, mettant en valeur les services qu'ils rendent à l'ethnographie, a dit toute son admiration et toute sa sympathie pour leurs travaux et pour leurs personnes.

M. Rey, allant encore plus loin, déclara qu'il avait fortement insisté pour que cette thèse fût imprimée et soutenue en Sorbonne, parce qu'elle rend, a-t-il dit, doublement justice devant la science et devant la France au travail des missionnaires. Après avoir évoqué des souvenirs personnels justifiant ce jugement, il félicita chaudement M. l'abbé Fournier d'avoir fait une œuvre qui, sans phrases et seulement pour tout ce qui se dégage de chaque page, fait ressortir ce que la France doit aux missionnaires catholiques.

Après quelques minutes de délibération, le jury déclara M. l'abbé Fournier digne du titre de docteur en lettres, avec la mention honorable.

Mgr Bacciarini opéré de l'appendicite

Mgr Bacciarini, administrateur apostolique du Tessin, a été opéré, samedi soir, d'urgence, pour une appendicite.

Nous apprenons, ce matin, lundi, que le vénéré prélat a passé une bonne nuit; il n'a pas de fièvre et il va aussi bien que possible.

LES SPORTS

Le football suisse

Hier, dimanche, s'est disputé le troisième tour de la coupe suisse de football (quarts de finale). Les résultats ont été, en général, conformes à ce qu'on prévoyait. Une partie, sur les huit que comportaient ces quarts de finale, a été renvoyée: Bellinzone-Bâle.

Lugano a battu Saint-Gall, 7 à 0; Grasshoppers, Juventus-Zürich, 11 à 1; Zurich, Winterthur, 5 à 1; Urania-Genève, Montreux-Sports, 12 à 1; Lausanne-Sports, Berne, 4 à 0; Etoile-Carouge, Racing-Lausanne, 3 à 0. Young-Boys, Cantonal-Neuchâtel, 7 à 0.

On notera que, si on fait l'addition des buts marqués, on obtient 42 buts pour les vainqueurs, contre 3, seulement, aux vaincus.

Pour le challenge national, Bienne a battu Servette, 3 à 0.

Enfin, pour le championnat suisse, en deuxième ligue, Gloria-Le Locle a battu le Cercle des sports de Bienne, 4 à 2; Young-Boys II, Central-Fribourg, 7 à 1; Fribourg, Granges II, 6 à 2.

La seconde équipe suisse de football, dite équipe B, jouera le 22 janvier prochain un match contre une équipe d'Alsace-Lorraine.

Le match Allemagne-Hollande

Hier dimanche, à Düsseldorf, en présence de 50,000 spectateurs, l'équipe hollandaise de football a battu l'équipe allemande, par 2 buts à 0. Les deux buts hollandais ont été marqués par Adam, qui fait partie de Grasshoppers-Zürich.

Les six jours cyclistes

Voici le classement final des six jours cyclistes de New-York: 1. Spencer-Pedan, 934 points, 3996 km. 75; 2. Hille-Grimm, 920 p.; 3. Letourneur-Giorgetti, 510 p.; 4. Mac Namara-Dempsey, 451 p.; 5. Linari-Severgnini, 343 p. Suivent quatre équipes, à un tour et plus des premiers.

Les six jours de Cologne ont commencé vendredi soir. On note, parmi les concurrents, l'équipe franco-suisse Broccardo-Richli.

Dans la soirée d'hier, dimanche, l'équipe en question a pris la tête du classement devant l'équipe allemande Siegel-Thierbach.

Les six jours motocyclistes

Au cours d'un banquet organisé par l'Auto-Cycle-Union d'Angleterre pour fêter les coureurs motocyclistes anglais qui ont gagné les six jours de Meran (Tyrol), il a été parlé de la prochaine organisation des six jours, organisation qui incombe à l'Angleterre, à la suite de sa victoire.

De nombreuses personnes se sont prononcées pour l'organisation d'une épreuve sur le continent, et il est possible qu'on accepte un projet italien de mettre sur pied une course de longue distance: Londres-Rome, en passant par le nord de la France, la Belgique, la Hollande, le Rhin et la Suisse.

L'essor de la motocyclette

Suivant les statistiques établies, on comptait 2 millions 750,000 motocyclettes dans le monde entier en 1931, dont le 85 % en Europe. L'Allemagne vient en tête, ayant à elle seule 760,000 motocyclettes en chiffre rond. Viennent ensuite l'Angleterre, la France et l'Amérique. Avec ses 95,000 motocyclettes, l'Italie reste loin derrière les pays mentionnés. (E.T.)

Le prochain tour de France cycliste

Le créateur et l'animateur du tour de France cycliste, M. Henri Desgranges, directeur de *l'Auto*, de Paris, vient de recevoir, pour la course de l'an prochain, l'engagement des deux coureurs allemands Stoppel et Thierbach, qui, en juillet dernier, se sont classés 2^{me} et 7^{me}.

TRIBUNAUX

L'affaire Bullerjahn

L'ancien administrateur de la fabrique d'armes de Wittenau, près Berlin, Walter Bullerjahn, qui avait été condamné en 1925 à 15 ans de réclusion pour trahison et qui, après 7 ans de détention, avait obtenu la révision de son procès, a été acquitté par la Cour de Leipzig, faute de preuves.

Bullerjahn était accusé d'avoir dénoncé aux Alliés un dépôt clandestin d'armes.

Lebel et Tronchet condamnés

Le 6 octobre, à Genève, six antimilitaristes furent condamnés pour non-paiement de la taxe militaire à 48 heures d'arrêt. Estimant cette peine insuffisante, le procureur général a fait appel et la cour d'appel a condamné samedi les délinquants à six jours de prison, suivis d'un an de privation du droit de vote. Parmi les condamnés figurent Francis Lebel, chef des communistes genevois, actuellement en fuite, Lucien Tronchet, président de la Fédération des ouvriers du bâtiment, également en fuite, et Edmond Scapellino, actuellement à la prison de Saint-Antoine, pour participation aux événements du 9 novembre.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Une escroquerie de gros calibre

Le juge d'instruction de Paris a notifié au financier anglais Aspinall, arrêté il y a quelques semaines pour émission de chèques sans provision, qu'une nouvelle plainte avait été déposée au nom de 22 de ses clients. Aspinall, après avoir vendu à ses clients des titres d'une mine d'or en Guyane anglaise, les avaient rachetés cinq fois plus cher, mais en les payant avec des chèques antidatés à trois mois et sans provision. Ces nouvelles plaintes portent maintenant le total de la fraude à 45 millions.

Un homme est attaqué par un hibou dans la banlieue de Londres

Un Londonien, qui traversait, samedi soir, un parc de la capitale, dans le faubourg de Wormwoods Scrubs, a été attaqué par un hibou de grande taille, avec lequel il a dû lutter pendant près d'une heure pour se dégager. La victime de cet attentat porte de nombreuses et profondes blessures causées par les serres de l'oiseau.

Chute d'un avion

Samedi, l'aviateur irlandais Ellife, qui avait l'intention de traverser l'Atlantique du sud, dans la direction de l'Europe, a fait une chute près de Rosario (Argentine) et s'est tué.

Les bombes en Espagne

A Barcelone, hier dimanche, deux bombes ont éclaté dans un atelier d'ebenisterie où déjà avait été jeté un engin explosif. Les dégâts sont importants.

Incendie à Chamonix

Samedi soir, un violent incendie a éclaté à Chamonix, dans un garage appartenant aux frères Vaglio. Six voitures ont été détruites. Les dégâts sont évalués à 900,000 francs français.

SUISSE

Un notaire genevois tué

M. Adrien Picot, notaire à Genève, a été tué dans un accident d'automobile, près de Lons-le-Saulnier (Doubs), hier dimanche.

Un conducteur de train tué

Près d'Amsteg (Uri), samedi, un conducteur de train, M. Enderli, du dépôt de Bellinzone, est tombé sous les roues d'un wagon et a eu les jambes écrasées. Il est décédé.

Bandit masqué

A Bâle, un inconnu, dont le visage était caché par un masque de velours noir, a fait irruption, samedi soir, vers 19 heures, dans une succursale de la Société générale de consommation. Sous la menace de son revolver, braqué sur les deux vendeuses, le cambrioleur s'empara de l'argent de la journée, qui venait d'être déposé dans un petit coffre-fort non encore fermé, et disparut ensuite. La somme volée s'éleva à environ 800 francs.

Tué par une automobile

A Rolle, M. Louis Bonjour, âgé de soixante-six ans, agriculteur et vigneron, a été atteint, samedi soir, par une automobile et projeté sur la chaussée, où il resta inanimé. M. Bonjour, qui avait les deux jambes écrasées, a succombé peu après son transport à l'infirmerie.

Cambriolage

Dans la nuit de vendredi à samedi, à Zurich, un magasin de denrées alimentaires a été cambriolé. Les voleurs ont mis la main sur de nombreux produits, des bouteilles de vin, des liqueurs des cigarettes, des cigares. Étant donnée la quantité de marchandises volées, ils devaient certainement avoir à leur disposition un véhicule quelconque.

Pour la langue française

« Mais où sont les neiges d'antan ? » disait le poète. Quel sens avait-il voulu donner à *antan* ? Ce vieux mot signifie l'année d'avant (*ante annum*), avant l'année présente. L'usage a prévalu de donner à ce mot le sens d'une époque vague, indéterminée, reculée dans le temps.



La vie économique

Les automobiles Citroën

Les comptes qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire du 16 décembre font apparaître un bénéfice brut de près de 172 millions, contre 186 millions pour l'exercice précédent.

Après déduction des charges financières s'élevant à 20 millions, le Conseil proposera l'affectation aux comptes de réserve de 119 millions. Après constitution de la réserve légale et incorporation du report à nouveau de l'exercice dernier, la distribution d'un dividende égal aux précédents, soit 40 francs par action B et 35 francs par action A.

Le total des réserves s'établira à près de 770 millions, pour un capital de 400 millions.

Du pétrole près de Vienne

D'après la *National Zeitung*, un sondage pratique près de Zisterdorf, aux environs de Vienne, a fait jaillir une source de pétrole si abondante qu'on a pu en remplir cinq wagons-citernes. L'écoulement augmente d'intensité, et on a de la peine à se procurer des récipients en suffisance. C'est sur les indications de géologues et, paraît-il, aussi d'un sourcier, le major Frédéric Musil, que les recherches ont été entreprises par une société constituée par des financiers suisses. Divers sondages ont été effectués, en 1930, puis en 1932. Le premier puits, sur le Steinberg, n'avait fourni que deux tonnes par jour. En septembre 1932, à 733 mètres de profondeur, on rencontra de l'huile, mais mêlée de gaz. Le 9 novembre, un autre forage atteignit une couche de pétrole, mais ce n'était pas encore le point cherché, et enfin trouvé. Les géologues estiment que le bassin de Vienne se montrera aussi étendu et aussi riche que celui du Texas.

Echos de partout

L'ÂGE D'UNE HÉRITIÈRE

De M. Maurice Prax, dans le *Petit Parisien* :

Agée de quatre-vingt-douze ans, une Lorraine, Mme Hacker, vient de faire, nous dit-on, un coquet héritage. Un parent d'Amérique, qui s'est laissé mourir, lui laisse, au cours actuel du dollar, un peu plus de quatre cents millions de francs français.

C'est assurément une belle fortune. Mais peut-on dire que c'est aussi un heureux coup du sort ?

Je pense que la bonne et brave nonagénaire était assez tranquille avant ce fabuleux héritage. A quatre-vingt-douze ans, les désirs des humains sont petits et sages. A quatre-vingt-douze ans, les prodiges sont calmés, les ambitieux sont rassasiés, les orgueilleux sont lassés, les jouisseurs sont épuisés. Mme Hacker, avant la mort de son opulent oncle d'Amérique, avait sans doute de quoi finir paisiblement ses jours. Elle avait un toit, un lit et de quoi payer le laitier, la boulangère, le charbonnier, le percepteur et le médecin. Elle pouvait se reposer sans souci.

La voilà riche, riche formidablement, terriblement riche !

Elle va, maintenant, sans doute, soupirer : — Grand Dieu ! Quelle histoire ! Qu'est-ce que je vais faire de tout cet argent ? ...

Car elle sait, elle, elle sait, sûrement, que l'argent n'est plus rien — quand on a quatre-vingt-douze ans.

Il va falloir, maintenant, qu'elle se garde des affections intéressées, des dévouements sournois et subits, des conseils insidieux. Les rapaces et les rongeurs bipèdes vont tourner autour d'elle — autour de ses millions. Les financiers, les quêteurs, les hommes d'affaires, les imposteurs et les importuns vont assiéger son domicile.

Elle va avoir besoin d'un secrétaire — ou de deux secrétaires — pour gérer son tardif et dérisoire trésor... Elle va recevoir, chaque jour, un courrier plus abondant que le courrier d'une star de cinéma.

Elle va avoir peur, maintenant, de perdre toute cette fortune, qui, pourtant, ne lui servira de rien !

Le Fisc, déchainé, va surgir ! Puis l'audace des chasseurs d'argent est infinie. Il ne faudra pas que la bonne vieille Mme Hacker, avec ses quatre-vingt-douze ans et ses quatre cents millions, s'indigne par trop violemment et se scandalise outre mesure si, un de ces jours, un beau monsieur vient tendrement lui demander sa main.

MOT DE LA FIN

La sonnerie du téléphone se fait entendre dans un café. Le garçon va à l'appareil. Il entend une voix qui lui demande :

- Est-ce que M. Durand est là ?
- Non, il n'est pas là.
- Vous connaissez donc M. Durand ?
- Non, je ne le connais pas.
- Alors, voulez-vous me dire comment vous pouvez savoir qu'il n'est pas là ?
- Ma foi, Monsieur, c'est bien simple : il n'y a pas un client dans le café.

Dernière heure

LES CONVERSATIONS DE GENÈVE

Paris, 5 décembre.

Du Temps :

Les entretiens de Genève, commencés vendredi, se sont poursuivis, après l'arrivée de M. Herriot, avec le caractère de conversations privées préliminaires à la réunion des représentants des cinq principales puissances. Ce n'est, en effet, que lorsque M. von Neurath, confirmé dans ses fonctions de ministre des affaires étrangères du Reich, sera arrivé à Genève, qu'on procédera à l'échange de vues, à titre strictement officieux, dont d'aucuns attendent le retour de l'Allemagne à la conférence du désarmement. Les Américains ont le vif désir de hâter les travaux de la conférence, d'arriver le plus vite possible à la conclusion d'une première convention générale signée par toutes les puissances et valable pour une période de cinq ans, pendant laquelle on préparerait avec soin la deuxième étape à franchir dans la voie du désarmement. Encore faudrait-il pour cela obtenir le retour de l'Allemagne à Genève; mais, comme le cabinet de Berlin persiste à réclamer la reconnaissance préalable du principe de l'égalité de droits, on se retrouve toujours devant le même mur. Reconnaître dès à présent, en principe, l'égalité de statut militaire, même en stipulant que les modalités de son application seront réservées, c'est chose impossible si l'on veut réaliser une œuvre de bonne foi. Sans doute, le projet français prévoit l'égalité de droits, mais seulement subordonnée à une série de conditions destinées à mieux garantir la sécurité générale de l'Europe. Il apparaît totalement inadmissible de faire droit à la revendication allemande de l'égalité de statut militaire avant que le problème de l'organisation de la paix soit pratiquement résolu. Y consentir sans sérieuses garanties contre tout réarmement du Reich serait une faute politique qu'aucun gouvernement français ne peut commettre.

La France a présenté un plan constructif comportant la création de forces internationales à mettre directement au service du droit en cas de besoin, et dotant l'Europe d'un statut militaire basé sur le principe des milices nationales, avec interdiction pour celles-ci des armes lourdes, considérées, à tort ou à raison, comme étant particulièrement offensives. Ayant ainsi établi aux yeux de tous les peuples la sincérité absolue de son inflexible volonté de concorde et de paix, la France ne peut pousser plus loin dans la voie des concessions sans manquer à son devoir envers elle-même et envers les autres.

Admettre l'égalité de droits telle que l'Allemagne interprète celle-ci, sans définir d'abord les garanties de sécurité auxquelles elle doit être subordonnée, accepter cette égalité de droits comme point de départ et non comme une conclusion logique de l'organisation de la paix, ce serait une dérision.

Les élections provinciales belges

Bruxelles, 5 décembre.

(Havas.) — Pour l'ensemble du pays, les gains et les pertes pour les différents partis, s'établiraient comme suit : catholiques : gains, 13 sièges; socialistes : gains, 16; communistes : gains, 4; libéraux : pertes, 28 sièges; frontistes : pertes, 4; classes moyennes : perte, un siège.

Les élections communales en Thuringe

Weimar, 5 décembre.

(Wolff.) — Les élections communales en Thuringe se sont déroulées dans le calme. La participation au scrutin a été de 60 à 70 %, en général, sauf à Gera et dans d'autres villes, où elle a atteint le 80 % grâce à une campagne très vive où Hitler a pris une large part. Tous les partis ont perdu des voix par rapport aux dernières élections au Reichstag. Dans certains endroits, les nationalistes-socials ont perdu le tiers de leurs effectifs. Les socialistes semblent s'être mieux comportés et auraient maintenu leurs positions. Les communistes seraient en légère avance.

L'affaire du Groënland devant la Cour de La Haye

La Haye, 5 décembre.

M. Per Rygh, avocat à la Cour suprême d'Oslo, a commencé l'exposé de la thèse norvégienne, devant la Cour de justice internationale de La Haye, au sujet du Groënland.

Il a exprimé tout d'abord le regret que la thèse danoise fit intervenir dans ce procès des considérations d'ordre politique. Pour lui, le débat se place sur un tout autre terrain; il est essentiellement commandé par la superficie et la nature exceptionnelles du Groënland. C'est la plus grande île du monde et on pourrait même parler d'un continent. Le Groënland représente 2,180,000 kilomètres carrés, soit 50 fois la superficie du Danemark. Le développement des côtes maritimes atteint une longueur de 7000 kilomètres. Or, cet immense territoire grouse, ça et là, 14,000 Esquimaux et 300 Danois. Dans cette immensité, à peu près vide, la côte orientale, ici seule en cause, et dont l'Erik-Raudes-Land, récemment occupée par la Norvège, ne constitue qu'une portion, a une longueur d'environ 2850 kilomètres.

Et l'orateur, s'élevant contre la thèse danoise qui cherche à imposer la conception d'un Groënland unifié, est arrivé à cette conclusion que le Groënland ne forme pas un pays, mais plusieurs pays, sans aucune dépendance naturelle, ni économique les uns par rapport aux autres.

Il juge arbitraire de présenter le Groënland comme une unité et comme une contrée où il serait évident que ce qui vaut pour une région vaut pour tout le reste du territoire.

L'orateur a cité des chiffres pour étayer sa thèse et pour prouver l'inexistence des intérêts danois dans l'Erik-Raudes-Land.

M. Brüning en Afrique

Rome, 5 décembre.

Les journaux de Rome signalent l'arrivée à Tripoli de M. Brüning, ex-chancelier allemand, qui compte se reposer quelque temps dans cette colonie italienne.

Mort d'un écrivain allemand

Munich, 5 décembre.

(Wolff.) — L'écrivain Gustave Meyrink est décédé, hier dimanche, à Sternberg, dans sa 65^{me} année. Il souffrait depuis nombre d'années.

Vol sacrilège en Prusse rhénane

Trèves, 5 décembre.

(Wolff.) — Récentement, l'église de Saint-Fridolin, à Saekingen, recevait la visite de cambrioleurs, qui s'emparèrent d'objets du culte de grand prix. Les experts évaluent à plus d'un million de francs la valeur des objets dérobés. Or, des gendarmes viennent d'arrêter un Russe de 36 ans, nommé Federklow, qui habitait récemment Odessa, et qui a avoué faire partie d'une bande de voleurs spécialisés dans ce genre d'opérations. Cette bande aurait participé au vol de Saekingen. Grâce au concours de la police de plusieurs villes, de nombreux objets auraient été retrouvés. Deux complices du Russe, un Français et un Belge, ont été arrêtés. D'autres arrestations en Allemagne et à l'étranger sont imminentes.

Un avion de transport tombe dans le lac Erié

Détroit, 5 décembre.

Un avion privé, transportant deux hommes accompagnés de leurs deux sœurs, est tombé dans les eaux du lac Erié (Etats-Unis, au sud du Canada).

On craint que les quatre occupants n'aient péri.

On n'a, jusqu'ici, malgré d'actives recherches, retrouvé aucun corps.

SOMMAIRES DES REVUES

Revue des nations, des nationalités et des minorités nationales. — Rédaction et administration: 10, rue d'Italie, Genève (Suisse). *Octobre-Novembre*: Le Mandchoukouo et la Chine. — Le Mandchoukouo d'après le rapport Lytton. — La Mandchourie est-elle une terre chinoise, par le Dr A. Legendre. — A propos de la déclaration du gouvernement national de la République de Chine concernant le Mandchoukouo. — Faits et documents: Proclamation de l'indépendance de la Mandchourie. — Protocole entre le Japon et le Mandchoukouo. — Déclaration du gouvernement national de la République de Chine. — Discours par le comte Yasuya Uchida. — Appel du comité international pour l'Inde. — Protestation ukrainienne. — Conflit lituanopolonais et conflit sino-japonais. — Paradoxes genevois. — Mexique, Saint-Siège et Société des nations. — L'indépendance du Tibet. — Emancipation de l'Irak. — Revue de la presse: Autobiographie de M. Edouard Benès, par M. J. Larsons. — Autobiographie de M. Auguste Zaleski, par M. J. Larsons. — Chronique: Protection des minorités par la Société des nations. — Réforme de la Société des nations. — Allemagne: Minorité juive. — Minorité lituanienne. — Minorité polonaise. — Grèce: Minorité turque. — Pologne: Minorité juive. — Roumanie: Minorité bulgare. — Minorité sicule. — Yougoslavie: Nationalité croate. — Une conférence sur le Mandchoukouo.

CHANGES A VUE

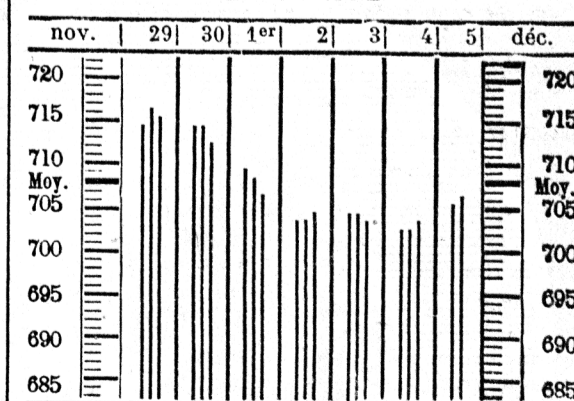
Le 5 décembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 22	20 42
Londres (1 livre sterling)	16 50	16 60
Allemagne (100 marcs or)	123 35	123 85
Italie (100 lire)	26 22	26 42
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 30	15 50
New-York (1 dollar)	5 18	5 22
Bruxelles (100 belgas; 500 fr. belg.)	71 80	72 20
Madrid (100 pesetas)	42 20	42 70
Amsterdam (100 florins)	208 75	209 25
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

5 décembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

nov.	29	30	1 ^{er}	2	3	4	5	déc.
7 h. m.	3	-1	-1	1	4	5	1	h. m.
11 h. m.	5	4	1	4	7	5	4	11 h. m.
7 h. soir	4	1	2	5	7	4		7 h. soir

FRIBOURG

A bord du « Pourquoi-Pas ? »

M. Mercanton, professeur et directeur du Service météorologique à l'université de Lausanne, est bien connu à Fribourg, où il a déjà fait plusieurs conférences très appréciées. Aussi, vendredi soir, un public nombreux se pressait-il à la Grenette pour l'entendre raconter, comme il a le don de le faire, ses deux voyages sur le « Pourquoi-Pas ? », dans l'Arctique. On remarquait dans l'assistance Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, accompagné de son chancelier, M. le chanoine Arni.

M. Mercanton a fait d'abord le portrait, vivant et sympathique, du docteur Charcot, membre de l'Institut, célèbre par ses nombreuses explorations dans les mers polaires, animateur et chef respecté des deux voyages que le conférencier a faits dans l'Arctique, à l'île de Jean Mayen, au Groënland et en Islande, en 1929 et en 1931. Le docteur Charcot, dont la vaillance et le courage ont été mis souvent à rude épreuve, a fait accomplir à la science géodésique de grands progrès, grâce aux études minutieuses auxquelles il s'est livré dans les régions polaires, qui exercent sur lui une extraordinaire attirance.

En 1929, sur le « Pourquoi-Pas ? », les explorateurs avaient projeté de se rendre au Groënland, par l'île Jean Mayen. Ils durent renoncer à atterrir sur la côte orientale du Groënland, les vents contraires et les mauvais temps ayant entravé la marche du navire. Mais ce projet put être réalisé en 1931, où des observations météorologiques très intéressantes furent relevées.

C'est ce dernier voyage qu'a décrit M. Mercanton. Il l'a illustré de superbes projections, qui ont marqué, en des images successives, les péripéties de cette expédition. C'est ainsi qu'on put admirer, après les terres les plus proches du Groënland, où la végétation est encore visible, mais d'une grande pauvreté, les premiers indices de la mer polaire : blocs de glaces flottant dans la brume, sur une mer agitée, puis, plus loin, des icebergs impressionnants contre lesquels viennent mourir les vagues. Le bateau doit se mouvoir lentement à travers un labyrinthe de glaçons, dont les éléments épars essayent de se ressouder après que l'étrave du vapeur les a séparés, menaçant de rompre sous leur pression les flancs rebondis du bateau ou d'en disloquer le gouvernail.

Les abords de la côte du Groënland sont moins agités et on trouve dans les fiords des abris sûrs et bien protégés. On aperçoit parfois une masse presque grise sur la blancheur de la glace, un ours polaire, redoutable animal, d'une surprenante agilité ; puis des phoques, dont on connaît les mœurs curieuses ; des morces, aux défenses dangereuses ; quelques baleines, qui fuient devant le harpon du pêcheur.

On trouve sur la côte quelques villages d'Esquimaux, l'une ou l'autre stations météorologiques, où des savants n'entendent qu'un faible écho du monde par la radio et sont attachés à cette terre désolée par leur amour de la science et leur dévouement pour l'humanité, dont ils servent la civilisation.

Après une escale au Groënland, le « Pourquoi-Pas ? » s'est dirigé vers l'Islande, pays d'agriculteurs et de pêcheurs, où les habitants vivaient encore, il y a quelques années, dans une atmosphère patriarcale, à l'abri définitif, semblait-il, des besoins qu'a développés la civilisation. Mais, peu à peu, ils se sont groupés dans des agglomérations et ils ont perdu la plus grande partie de leurs caractères originaux, comme l'ont montré les photographies de M. Mercanton. Le conférencier a décrit les sources d'eau chaude jaillissantes, les fameux geysers. Il a dit ce que sont la flore et la faune de ce pays, trois fois plus grand que la Suisse, où vit une population de 110,000 habitants.

Puis ce fut le retour vers la France, à Cherbourg, et la fin de ce beau voyage d'exploration, dont M. Mercanton a eu le mérite de faire ressortir avec modestie la valeur scientifique et le charme évocateur.

L'auditoire, qui n'avait cessé de suivre très attentivement le conférencier, lui a manifesté sa reconnaissance par de chaleureux applaudissements.

La Société de Saint-Pierre Claver

La Société de Saint-Pierre Claver invite tous les amis des missions à visiter la petite expo-

sition d'objets destinés aux missions d'Afrique, ainsi qu'une petite vente de charité en faveur de ces missions. L'entrée est libre et l'exposition sera ouverte du 4 décembre jusqu'au 12 décembre, au soir, rue Zahringen, 96 (Musée africain).

Conseil d'Etat

Séance du 2 décembre

Le Conseil prend acte de la décision de M. le préfet du district de la Broye proclamant M. Albert Bourqui, à Murist, élu député au Grand Conseil, en remplacement de M. Louis Ellgass, décédé.

— Il nomme M. Joseph Rey, à Massonnens, officier de l'état-civil, et M. Joseph Menétrey, audit lieu, suppléant du prénommé.

— Il autorise les communes de Gletterens et Praroman à contracter un emprunt, les paroisses de Chapelle et Grangettes à percevoir des impôts.

Recrutement de la cavalerie en 1933

Vu le nombre restreint d'inscriptions qui lui sont parvenues jusqu'à ce jour, la Direction militaire rappelle aux jeunes gens nés en 1913 qui désirent être incorporés dans la cavalerie que le délai d'inscription expire le 25 décembre. S'inscrire auprès du commandant d'arrondissement, à Fribourg, en joignant à la demande un extrait de naissance ou le livret de famille.

Conférences de M. Charles du Bos

La Renaissance, société d'étudiants catholiques, annonce au public fribourgeois qu'elle a organisé deux conférences de M. Charles du Bos, la première, le dimanche 11 décembre, la seconde, le lundi 12 décembre. L'éminent critique littéraire traitera le sujet suivant : *Mauriac et le problème du romancier catholique*.

Les artilleurs à Treyvaux

On nous écrit :

Hier dimanche, la Société des artilleurs de la Sarine a tenu, à Treyvaux, sa séance annuelle qui coïncidait avec la célébration de la fête de sa patronne, sainte Barbe.

Cette fête a revêtu le caractère de gaieté et de sérieux patriotique qui est le propre de nos sociétés militaires.

Le matin, la messe a été dite par M. le chanoine Rast, qui a fait, à l'évangile, un court et succinct exposé de la vertu de patriotisme. La fanfare, que l'on a entendue durant le défilé et pendant le culte militaire, ainsi que tout au long du banquet, a fait résonner les accents mâles et harmonieux de son bel ensemble. Sous la direction de M. le sergent Stucky, la vaillante phalange des musiciens artilleurs a donné à la fête un éclat remarquable.

Après la messe, les soldats et officiers, parmi lesquels on remarquait M. le colonel-divisionnaire Roger de Diesbach, M. le major de Montmolin, officier instructeur d'artillerie, se réunirent autour de la tombe d'un camarade, mort pour la patrie en 1918. M. le chanoine Rast prononça les prières liturgiques et une délégation déposa une couronne. La population, massée dans le cimetière, récita une prière à la mémoire des défunts de l'association.

Le cortège se forma ensuite, entraîné par la vaillante fanfare. Dans une salle de l'école, M. le major de Montmolin fit une remarquable conférence sur notre défense nationale. Il préconisa une sage augmentation des forces défensives de l'artillerie mobile de nature à nous préserver des invasions de redoutables voisins. Son exposé, suivi avec attention par chacun des nombreux auditeurs, a été chaleureusement applaudi.

Le banquet, excellentement servi par les soins de M. Dévaud, aubergiste, réunit ensuite les nombreuses délégations des sections, autour du président de la société, du colonel-divisionnaire et des autorités locales, dans la grande salle de l'école, décorée avec art et bon goût. M. Alfred Michel, avocat, président des artilleurs de la Sarine, salua chaleureusement les invités, les autorités religieuses et civiles de la localité, les délégués des sociétés et les valeureux vétérans.

M. Stemmer, vice-président de la Société, fut ensuite proclamé major de table. Il s'acquitta de ses fonctions avec un entrain et une gaieté du meilleur aloi.

La série des toasts s'ouvrit par un vibrant discours de M. le colonel Diesbach, sur les dangers de révolution qui menacent toujours la patrie en des temps troublés comme ceux que nous traversons et qui fit appel à toutes les forces vives qui doivent garder la nation.

M. le chanoine Rast invita tous les cœurs à monter vers la patrie céleste dont notre vie terrestre doit être la préparation.

M. Joseph Guillet, conseiller communal, se fit ensuite l'interprète des autorités paroissiales et communales et offrit le verre de l'amitié.

M. le capitaine Verly fit un appel au sens patriotique, dit comment il comprenait l'abnégation et la bravoure de l'individu au profit de la collectivité, puis se fit le porte-parole des sociétés locales : la Société de tir militaire — seule de son espèce dans le canton —, la Société des carabiniers, puis la Cécilienne de chant et musique. Au nom de ces trois groupes locaux, il offrit aux artilleurs une superbe tête de chevreuil qui restera comme le souvenir durable du passage à Treyvaux de la corporation des artilleurs.

M. l'adjudant Lehner apporta le salut des sous-officiers fribourgeois dont il est président. Deux télégrammes de chaude sympathie et de profond attachement à la patrie furent rédigés par le colonel de Diesbach et envoyés, l'un à M. Minger, chef du Département militaire fédéral, l'autre à M. Musy, dont le courage et l'énergie sont les meilleurs remparts du pays.

Les vétérans, en la personne de M. Fridolin Egger, firent entendre la voix d'un passé édifiant.

M. Pierre Quartenoud souligna les affinités entre la presse et l'armée, qui sont, l'une et l'autre, les remparts des idées saines et des principes qui assurent le triomphe de la cause sacrée du patriotisme.

La fête se termina ainsi dans la joie et chacun emporta de Treyvaux l'assurance que demain sera fait de prospérité et de gloire si on met en pratique, chacun dans sa sphère, les idées de pur patriotisme qui ont trouvé en la fête des artilleurs une manifestation du plus bel effet.

Des fêtes de ce genre sont un réconfort pour tous ceux qui ont encore foi en l'avenir de notre Suisse et qui mettent leur confiance dans la vitalité de notre armée.

Cercle de Saint-Pierre

La soirée du 8 décembre sera réservée au loto traditionnel. A cette occasion, les jeunes gens donneront une comédie de Labiche intitulée *Un monsieur qui prend la mouche*, et l'orchestre Marghiatta stimulera la joie. Les personnes qui aiment le Cercle et encouragent son œuvre peuvent déposer des lots du loto ou de la tombola à la cure de Saint-Pierre.

Football

Fribourg I a continué, hier dimanche, la série de ses succès en battant Granges II par 6 buts à 2. Malgré les mauvais temps, un public sympathique a applaudi les prouesses des deux équipes, qui ont montré une égale énergie. Mais les Fribourgeois affirmèrent dès le début une supériorité qui ne fit que s'accroître dans la suite. La ligne d'attaque fribourgeoise se révéla décidée et courageuse, bien soutenue qu'elle était par des « demis » infatigables et une défense très sûre d'elle-même.

Dons reçus à la Librairie catholique en faveur de la béatification de Marguerite Bays

Anonyme, 5 fr. Anonyme de Dondidier, 2 fr. H. B., Auboranges, 10 fr. Anonyme, 2 fr. Mlle A. Ruffieux, 5 fr. Anonyme de Marly-le-Grand, 5 fr. Anonyme de Rueyres-Saint-Laurent, 2 fr. L. P., Fribourg, 10 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme de Walleried, 20 fr. Anonyme de Villariaz, 5 fr. Anonyme de Saint-Brais (Jura bernois), 1 fr. 50. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, de Corpataux, 2 fr. Anonyme, de Dondidier, 5 fr. Anonyme, de Cressier, 30 fr. Anonyme, de Cressier, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, de Delley, 2 fr. Anonyme, de Bulle, 10 fr. Anonyme, de Villariaz, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, de Fribourg, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, de R., 3 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, de Zenuva, 2 fr. L. R., 3 fr. A. Genre, Berne, 5 fr. J. Jauquier, Chapelle, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 3 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, de Villarsviriviaux, 5 fr. Anonyme, de Villarsviriviaux, 10 fr. Anonyme, de Prez-vers-Noréaz, 20 fr. Anonyme, de Riaz, 5 fr. F. J., 5 fr. Anonyme, de Barberèche, 5 fr. Anonyme, d'Epandes, 5 fr. L. R., Fribourg, 2 fr. Anonyme, de Fétigny, 6 fr. Anonyme, 2 fr. P. D. N., 3 fr. Anonyme, de Cheyres, 10 fr. Anonyme, de Villarsel-le-Gibouix, 2 fr. S. N., 3 fr. Anonyme, de Vallon, 1 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, de Cheyres, 5 fr. Anonyme, de Berne, 5 fr.

CHRONIQUE MUSICALE

DEUXIÈME CONCERT D'ABONNEMENT

L'art le plus pur uni à la technique la plus parfaite, telle est l'impression d'ensemble qu'a laissée, hier dimanche, à Fribourg, le Quatuor hongrois Lener. Jamais ou presque jamais on n'avait admiré pareil ensemble. Bien que les Lener prennent à l'égard du texte musical une très grande liberté de mouvement qu'ils font varier d'une manière assez sensible et assez inattendue au cours d'une seule partie de l'œuvre, l'ensemble ne se départit jamais de la plus rigoureuse précision. Cette qualité était notamment mise en évidence dans l'*Allegro moderato* du *quatuor en « fa »* de Beethoven, le premier quatuor d'une série célèbre (op. 59). Dans le troisième mouvement, *adagio e mesto*, le Quatuor Lener allait faire preuve d'une autre qualité. C'est avec une émotion profonde qu'il interpréta ce mouvement en tirant toute l'expression qui y est contenue, ce qui n'est pas facile dans les *adagios* de Beethoven.

Le Quatuor Lener ne devait pas interpréter avec moins de bonheur le *quatuor N° 2 en « ré »* majeur de Borodine. Il y a une certaine affinité entre la steppe chantée par Borodine et la steppe hongroise. C'est le propre des *dii minores* de la musique de ne pas composer de la musique pure, mais de s'inspirer d'éléments étrangers. Souvent aussi, la mélodie est chez eux très soignée parce que devant être très suggestive. C'est ce qu'on peut constater chez Borodine. Comme beaucoup de compositeurs russes, Borodine, qui était chimiste, ne consacrait pas tout son temps à la musique. Malgré cela, ses deux quatuors, surtout celui qui a été exécuté hier, le plus remarquable, dénotent des procédés de composition très habiles mais en somme assez simples. Dans le *Notturmo*, le motif principal est donné par les instruments pris deux à deux en canon. Ce *Notturmo* et le premier mouvement sont parmi les plus belles pages écrites pour Quatuor, surtout lorsqu'elles sont interprétées par le Quatuor Lener.

Le concert se terminait par l'un des premiers trios de Haydn, œuvre de jeunesse d'une simplicité de composition rudimentaire. Ainsi *l'andante* n'est qu'une seule mélodie de premier violon accompagnée des pizzicati des autres instruments. Il a fallu tout le talent du Quatuor Lener pour donner à cette œuvre naïve à l'exécution un relief inattendu et déchaîner l'enthousiasme du public.

Ajoutons que le Quatuor Lener utilise des instruments merveilleux. Celui du premier violon est le Stradivarius connu sous le nom de l'« Espagnol ». Il faisait partie d'une collection prévue pour un quintette à cordes commandée par la cour d'Espagne. Deux de ces instruments sont restés en Espagne, un autre est perdu ; le violoncelle est en Amérique. Le violon de M. Lener est en outre un magnifique travail de marqueterie. L'instrument du second violon est un Guarnerius, également de grand prix. L'alto, beaucoup plus grand qu'un alto ordinaire, possède de ce fait une grande puissance et dans les notes graves rappelle le violoncelle.

H. H.

Exposition de peinture à Bulle

On nous écrit :

Demain mardi, 6 décembre, à 3 heures, aura lieu, dans les locaux de l'hôtel des Alpes, à Bulle, le vernissage de l'exposition Gaston Thévoz. Environ 30 toiles, la plupart récentes, permettront d'apprécier le talent du jeune artiste fribourgeois et sa variété d'aptitude, qui est remarquable.

On sait que le peintre Gaston Thévoz, qui est ce qu'on appelle une vocation, s'est consacré dès ses débuts à son art avec une décision et une constance qui voient aujourd'hui sa récompense. Après avoir suivi à Fribourg même les leçons de MM. Robert, Pilloud et Cattani, il s'est rendu à Paris.

Pierre Laurent, à l'école des Beaux-Arts, lui inculqua les méthodes classiques, tandis que Feraud Léger, de l'opposition cubiste, mettait en valeur une conception toute moderne de la ligne. Il restait à dégager de ses écoles l'élément vivant et spontané. Gaston Thévoz y parvint par des séjours sous les lumières diverses de l'Espagne, du Midi et de l'Allemagne, et par la pratique d'une réflexion puissante et souple.

Les visiteurs de cette exposition observeront avec intérêt ses diverses réactions modelées suivant les écoles et les climats. Ils auront surtout l'occasion de voir nos sites fribourgeois marqués d'une tonalité tour à tour languissante ou charmeuse, en tout cas toujours nouvelle.

L'exposition Thévoz durera une quinzaine de jours.

A Fétigny

On nous écrit :

La fleur de la reconnaissance, si bien cultivée en terre broyarde, s'est épanouie, dimanche 27 novembre, dans le petit village de Fétigny. Elle fut offerte à M. Albert Goumaz, instituteur retraité, pour ses trente-quatre ans d'enseignement. La fanfare paroissiale prêta gentiment son concours. M. le curé y alla de sa chaude parole. M. le syndic retraça à grands traits les mérites et le dévouement de M. Goumaz.

Le soir, à l'auberge communale, un petit souper réunit en famille le dévoué maître, le conseil communal et la commission scolaire.

RADIO

Mardi, 6 décembre

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Lausanne), gramo-concert. 13 h. 35, informations financières. 15 h. 30 (de Lausanne), Quintette Radio-Lausanne, 16 h. 15, pour madame. 18 h. 30 (de Genève), leçon d'anglais. 19 h. (de Genève), radio-chronique. 19 h. 20 (de Genève), correspondance parlée. 19 h. 30, « Ma discothèque », par M. Aloys Mosser. 20 h. (d'Oslo, Norvège), concert européen retransmis de Norvège. 21 h. 30 (de Lausanne), musique champêtre par l'orchestre Moser. 22 h. 10, « Les travaux de la Société des nations ».

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 et 15 h. 30 (de Zurich), concert récréatif, par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 45 (de Berne), une heure de musique de chambre suisse. 20 h. 20, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Stations étrangères

Munich, 20 h. 15, « Rêve de valse », opérette, de Strauss. Radio-Paris, 21 h. 30, festival Vincent d'Indy. Budapest, 19 h. 30, relais de l'Opéra royal hongrois. Milan, Turin, 17 h., musique de chambre.

Calendrier

Mardi 6 décembre

Saint NICOLAS, évêque et confesseur patron de la ville de Fribourg

Saint Nicolas, originaire d'Asie Mineure, fut évêque de Myre. Il accomplit beaucoup de miracles et fut le protecteur de l'enfance († 324.)

Le nouvel uniforme des soldats anglais



Le nouvel uniforme que le ministère de la guerre britannique vient d'adopter pour les soldats anglais a été présenté au bureau central de recrutement, à Scotland-Yard. Les boutons du nouvel uniforme ne sont plus brillants ; le couvre-chef est en feutre mou ; le col de la chemise est rabattu. Le costume, dans son ensemble, est plus léger que l'ancien uniforme.

SOMMAIRES DES REVUES

Dans la *Patrie suisse* du 3 décembre : l'inauguration du monument Taddéoli à Genève, les obsèques du consul suisse Leuba, à Alger, la restauration du temple de Commugny, l'incendie de la fabrique Albishof, à Zurich, les manifestations sportives. Un article sur la bijouterie suisse, des causeries et des contes, une page sur la vie théâtrale en Suisse romande, les suppléments habituels ajoutent à l'intérêt du numéro.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

VOTRE GORGE EFFICACEMENT PROTÉGÉE!

APRÈS AVOIR FUMÉ, DÉFAITES LE BOUT-FILTRE ET CONSTATEZ COMBIEN VOTRE GORGE A ÉTÉ PROTÉGÉE!

70% DE LA NICOTINE ET 60% DE LA PYRIDINE ET DE L'AMMONIAQUE ÉLIMINÉS SUIVANT ATTESTATIONS OFFICIELLES.

Filter
ED. LAURENS
GENÈVE Fr. 1.-



Le disparu de l'ascenseur

par Léon GROG

Mais, au fur et à mesure qu'il approchait de Montmartre, le reporter improvisé perdait de son assurance. Comment serait-il reçu, dans cette famille assurément éplorée et dont il viendrait troubler le chagrin? Jamais il ne saurait forcer la consigne, il le sentait bien à présent, et il maudissait la fatale idée qu'il avait eue d'accepter les offres de Lacroix.

Le taxi s'arrêta. Alfred Tortoran était arrivé. Il descendit lentement, paya le chauffeur et regarda un instant la porte. C'était bien le 52. C'était là qu'il allait se faire éconduire, assurément sans ménagement. Il hésita un instant, saisi soudain du désir impérieux de revenir sur ses pas et de dire à son chef : « On n'a pas voulu me recevoir ».

Mais il crut entendre le rire sardonique et dédaigneux de l'irascible Marteau, et il s'arma de courage. Au fait, n'avait-il pas souhaité, une heure plus tôt, être choisi pour un reportage exceptionnellement difficile et où il pourrait briller? Il se plaignait maintenant que la mariée était trop belle! Était-il donc incapable de réussir dans sa nouvelle profession?

Son indécision disparut et il pénétra sous le porche, sans prendre garde qu'un grand jeune homme, rasé et monoclé, y entraînait en même temps que lui.

Tous deux se heurtèrent à un troisième

personnage, abondamment barbu et chevelu celui-là, qui, s'adressant au jeune homme glabre, s'écria :

— Inutile, mon cher, il n'y a rien à faire! J'ai carillonné pendant un quart d'heure et on ne veut rien savoir pour ouvrir.

— Et le concierge? demanda l'autre.

— Il m'a reçu comme un malfaiteur, m'a demandé si je n'avais pas honte de « venir déranger les personnes dans la peine » et a ajouté que c'était bien assez que la police soit venue, sans que les journaux s'en mêlent.

Le barbu riait en disant ces mots. Il avait l'air de prendre son parti de l'aventure. A coup sûr, il n'en était pas comme Tortoran, à ses débuts, ni à son premier « ratage ».

Cependant, l'autre avait sorti un carnet, et l'étudiant en reportage se demandait ce qu'il pouvait bien trouver à tirer des paroles du confrère.

Il comprit quand il l'entendit demander : — La police est venue, dites-vous? Mais qui?... Quand?... Comment?...

— Venez, mon cher, on nous dira cela au commissariat...

Tortoran s'apprêtait à suivre ses deux confrères, mais ceux-ci le regardèrent soudain d'un air étonné, comme on regarde un intrus... Il rougit, balbutia quelques excuses, et fit un pas en arrière, tandis qu'ils s'éloignaient en riant derechef.

Demeuré seul, le jeune homme hésita quelques secondes encore, puis se dirigea enfin vers la loge du concierge.

— Monsieur, dit-il avec une politesse exquise au gros homme qui sommeillait dans un fauteuil Voltaire, je m'excuse grandement de vous

importuner, mais je voudrais savoir si M. Gardenois...

— Encore! interrompit le titulaire du cordon en se levant avec autant de vivacité que le lui permettait son embonpoint. Je ne sais rien, je ne veux rien savoir, je n'ai rien à vous dire!

A chacun de ces membres de phrase, Tortoran reculait d'un pas, et son interlocuteur avançait d'autant, si bien que le pauvre reporter se trouva enfin presque adossé à la porte vitrée de la loge. Il allait profiter de ce repli stratégique pour battre tout à fait en retraite, lorsque l'huiss s'ouvrit brusquement, repoussant vers le milieu de la pièce le visiteur, à qui le concierge dut, à son tour, céder du terrain.

— Ah! monsieur Parfougnat, gémit une voix féminine, il paraît que les journaux vont dire des horreurs sur mon pauvre papa!

— Mais non, mademoiselle, mais non, prononça le concierge; j'ai mis tous les « journalistes » à la porte. Ainsi vous pouvez être tranquille!...

Tandis que le redoutable Parfougnat exposait ainsi à sa locataire la singulière méthode qu'il avait employée pour amadouer la presse, Tortoran s'était retourné et avait regardé la nouvelle venue.

— Je ne me trompe pas, balbutia-t-il, soudain très ému, c'est mademoiselle Lucette...

Elle devint très rouge, le considéra à son tour.

— Oh! monsieur Alfred! murmura-t-elle. Le concierge s'écria alors, avec mauvaise humeur :

— Fallait le dire tout de suite que vous connaissiez mademoiselle Gardenois, je ne vous aurais pas pris pour un journaliste!...

IV

Tortoran bénit, en cet instant, la Providence des reporters, qui se manifestait d'une façon si éclatante. Et il bénit, en même temps, la Providence des amoureux.

Il avait, naguère, rencontré Lucette, à la crémierie où il avait coutume de déjeuner, à l'époque où il avait l'heur de prendre des repas réguliers.

Entre voisins de table qui n'ont pas cinquante ans à eux deux, la connaissance est bientôt faite.

En quelques jours, la jeune fille avait su que l'aimable compagnon de restaurant que lui donnait le hasard se nommait Alfred Tortoran et qu'il était employé dans une banque. Lui-même n'avait connu d'elle que son prénom : Lucette, et sa profession : sténo-dactylo. Mais il ne demandait qu'à s'instruire davantage. Il avait éprouvé, en effet, le pouvoir de séduction qu'exerçait Lucette et qui l'avait immédiatement conquis.

Elle possédait des cheveux tout bouclés, châtain, avec des reflets de cuivre, un teint mat de brune, de grands yeux sombres, une bouche petite et très rouge. Elle était pourvue surtout, au plus haut point, de cette qualité plus rare et plus précieuse que la seule beauté : le charme.

Chacun de ses gestes avait de l'harmonie et chacune de ses attitudes avait de la grâce.

Inconsciemment coquette, elle avait singulièrement troublé Tortoran, par le jeu involontaire de ses magnifiques prunelles, tour à tour malicieuses et tendres.

Il ne lui déplaisait pas, au surplus. Elle goûtait sa conversation pleine d'imprévu, le

tour original de son esprit, sa culture étendue. Mais elle s'effarait de son débrouillé physique et moral, le grondait pour son insouciance, condamnait ses allures bohèmes, dans sa propre horreur de petite bourgeoise pour tout ce qui n'était pas rigoureusement correct.

C'était à la suite d'une discussion de cet ordre qu'ils s'étaient fâchés, lorsque Tortoran avait, ainsi qu'il disait pompeusement « abandonné la finance pour le commerce », c'est-à-dire lorsqu'il était devenu pour quelques semaines, garçon de café. Lucette avait déclaré alors qu'elle détestait et méprisait les hommes qui changeaient sans cesse de profession : « trente-six métiers, trente-six misères ».

(A suivre.)

Cartes de visite

qualités courantes et de luxe

Imprimerie St-Paul

On peut aussi s'adresser aux Librairies St-Paul

Publications nouvelles

« LES FLOCONS DE NEIGE »
Vingt-cinq petites poésies de Noël, très gentilles, faciles à apprendre à chaque enfant, sous une gracieuse couverture illustrée! Un prêtre poète, jurassien, M. l'abbé Bouellat, curé de Develier, a écrit ces poésies à l'intention de nos familles chrétiennes. Il fait intervenir, dans ce délicieux concert d'hommages et d'adoration à l'Enfant Jésus cent petits animaux. En effet, les agneaux, les hirondelles, l'âne et le bœuf, la brebis, le chevreau, la souris, l'araignée, la mouche, le ver luisant, la chenille, viennent tour à tour adorer, à leur manière, l'Enfant-Dieu. Cette inspiration du poète dénote une profonde connaissance de l'âme enfantine, car chacun sait combien les enfants aiment les bêtes.

Il est très facile de faire apprendre par cœur à l'enfant un récit qui lui plaît, qu'il comprend, surtout lorsque les vers en sont petits, tout petits.

Procurez à vos enfants les Flocons de neige de l'abbé Bouellat, c'est vous assurer, à vous-mêmes et aux chers vôtres, une délicieuse soirée.

En vente au magasin de la Bonne Presse, à Porrentruy, à 80 cts., plus 10 cts. pour le port. E. Ury. *Benjamine à l'école*. Vol. illustré; 4 fr. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

On fait moins de livres pour les enfants en ce temps de crise économique; dans tous les domaines, la restriction sévit. Mais les bons éditeurs Delachaux et Niestlé ne se sont pas laissés arrêter par la constatation que les livres pour la jeunesse ont moins d'écoulement que jadis. Ils ont publié un livre charmant par son texte et ses illustrations. Les chapitres de l'auteur nous livrent les fraîches impressions d'une fillette qui a commencé à aller à l'école. Les réflexions de cette enfant sont toutes primesautières, gracieuses ou amusantes; elles se rapportent à la vie enfantine non seulement à l'école, mais à la maison, au milieu des jeux de plein air de cet âge heureux. Des croquis et des pages colorées ajoutent à l'intérêt du volume, qui sera un joli cadeau d'éternelles.

†

Monsieur et Madame Henri Wyss-Despont et leurs enfants; Monsieur et Madame Adrien Wyss-Telley et leurs enfants, à Corninbœuf;

Monsieur et Madame Louis Grivel, à Fribourg;

Monsieur et Madame Adrien Bersier, à Granges-Paccot;

Madame veuve Louise Audergon, à Belfaux;

Monsieur Antonin Bersier, à Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très cher père, frère, beau-père, grand-père, beau-frère et oncle

Monsieur Joseph WYSS

décédé pieusement, le 3 décembre, dans sa 69^{ème} année, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mardi, 6 décembre, à 9 h. 1/2, à Belfaux.

Cet avis tient lieu de faire part.

VIN

Aigle-Yvorne, 1^{er} choix, à 2 fr. 20 la bouteille
Vieux, La Tour, à 1 fr. 20
J. Schenkel, La Valsainte, Vevey. 63211 V

Appareil

de photo « Zeiss », 6 x 9, à pellicules, à l'état neuf, serait à échanger contre appareil 9 x 12 ou 9 x 14, à plaques. 15552
S'adr. : route de Bertigny, 5, rez-de-chaussée, à gauche.

A LOUER

joli logement avec jardin. S'adresser à ERNEST NICLASS, à Misery. 41474

Marrons

extra à Fr. —28 le kg
Belles noix, à Fr. —70 le kilo. 10338-5
Marion S., Claro (Tessin)

†

Madame Alexis Rosset-Rothey, à Prez-vers-Noréaz;

Mademoiselle Jeanne Rosset, à Prez-vers-Noréaz;

Monsieur et Madame Paul Rosset-Berger et leurs enfants, à Prez-vers-Noréaz;

Monsieur et Madame Charles Rosset-Papaux et leurs enfants, à Prez-vers-Noréaz;

Monsieur et Madame Joseph Maillard-Rosset et leurs enfants, à Ponthaux;

Monsieur et Madame Henri Chollet-Rosset et leurs enfants, à Prez-vers-Noréaz;

Monsieur et Madame Marcel Grossrieder-Rosset et leur fils, à Prez-vers-Noréaz;

les familles Stern et Gendre, Les Arbognes;

Madame veuve Mathide Joye-Rothey et ses enfants, à Bussy-le-Grand (France);

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère et oncle

Monsieur Alexis ROSSET-ROTHEY

député
tertiaire de Saint-François

décédé pieusement le 2 décembre, dans sa 70^{ème} année, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Prez-vers-Noréaz, mardi, 6 décembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. Taxi : Rosé-Prez.

†

Le conseil communal de Prez-vers-Noréaz

fait part du décès de

Monsieur Alexis ROSSET

député
bienfaiteur de la commune

dévoué instituteur pendant 30 ans, et pendant de longues années membre du conseil communal et membre de la commission scolaire.

L'office d'enterrement aura lieu à Prez-vers-Noréaz, mardi 6 décembre, à 10 heures.

†

Nous avons le regret de vous faire part de la perte douloureuse que nous venons d'éprouver par la mort du très regretté et dévoué censeur de notre établissement

Monsieur Alexis ROSSET

député

L'enterrement aura lieu à Prez-vers-Noréaz, mardi, 6 décembre, à 10 heures.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION et la DIRECTION DE LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

†

Le comité de l'hospice du district de la Sarine

fait part du décès de

Monsieur Alexis ROSSET

député,
son très dévoué gérant-secrétaire-caissier

Les funérailles auront lieu mardi, 6 décembre, à 10 heures, à Prez-vers-Noréaz.

Les enfants de Madame veuve Elise Dougoud et leur parenté remercient sincèrement M. Georges Schaeffer, la Société fédérale de gymnastique la *Freiburgia*, ainsi que les nombreuses personnes, amis et connaissances, qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les éprouver.

BAISSE DE PRIX des Pastilles RIZA

Ancien Prix 1.50
Nouveau Prix 1.25

Les Pastilles RIZA sont souveraines contre TOUX RHUMES BRONCHITES et toutes les affections des voies respiratoires

EN RAISON DE LEUR EFFICACITÉ les Pastilles RIZA ne sont pas vendues dans les épiceries, magasins de tabac mais seulement DANS LES PHARMACIES ET DROGUERIES MÉDICINALES

La Boîte: 1.25

GROS: PHARMACIE PRINCIPALE, GENÈVE

Commanditaire

avec apport de Fr. 20.000.- est demandé pour extension d'un commerce de bois, scierie et fabrication de caisses. Pourrait être employé intéressé. 752-5
S'adresser à A. Jordan, agent d'affaires patenté, à Vevey.

Jeune fille parlant français et allemand, au courant du service du café et un peu cuisine

demande place

S'adresser au secrétaire communal, Planfayon.

AVIS

Mercredi, 7 décembre, dès 12 heures, on vendra de la belle viande de jeune vache grasse, à partir de Fr. 1.80 le kg., chez Gauderon Martin, GORMANON. 41473

A vendre

pour démolir et reconstruire, une petite maison en très bon état, dans les environs de la ville. Occasion intéressante. S'adresser à Publicitas, Fribourg sous chiffres P 15470 F.

A VENDRE Hôtel

de 1^{er} ordre de 60 chambres, situé à Anney (ancienne renommée). Gond. av. S'adresser Excoffier, 33, rue du Rhône, Genève.

A vendre

pour cause de départ, une chambre à manger style Renaissance, complète, un lit complet une place et demi, deux tables de nuit, un potager à bois, le tout en bon état. S'adresser à Mme Fernand BOURGUIN, Daillettes, 122, Fribourg. 15540

A VENDRE

au quartier d'Alt

maison de rapport

4 logements. Très bon rendement. Avantageux pour retraité, rentier, capitaliste, employé, artisan, etc. Case postale 215, Fribourg. 15548

A LOUER

à Romont, pour février prochain ou date à convenir. LOCAL SPACIEUX et bien situé, avec jolie chambre attenante et dépendances, pouvant servir de bureau ou de magasin. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15461 F.

A LOUER

appartement de quatre pièces, chambre de bonne, véranda vitrée, avec confort moderne, jardin, etc. situation ensoleillée; vue imprenable; conditions favorables. S'adresser sous chiffres P 15546 E, à Publicitas, Fribourg.

CINEMA ROYAL

Depuis vendredi

MATA-HARI

fait salle comble à toutes les représentations

Deux dernières séances

ce soir et demain soir, à 20 h. 30

RETENEZ VOS PLACES, A TEMPS!

EXPÉDITIONS soignées

DEMANDEZ aux connaisseurs ce qu'ils désirent comme chocolats pour les fêtes....

Seulement des pralinés et bonbons fins

LEIMGRUBER, confiseur

car ce sont les meilleurs!!

Place de la Gare, FRIBOURG Tél. 1.83

LIBRAIRIES SAINT-PAUL

CATALOGUES — STATUTS

The Sandwich
par excellence



Pains
au foie gras truffé

7 sortes exquis: Foie gras - Perdreau
Faisan - Chevreuil - Lièvre - Jambon - Anchois

Boîte ronde, env. 100 grs. — .90
Boîte ovale, env. 150 grs. 1.25

Pour thés, buffets froids, hors d'oeuvre, collations
et visites inattendues! Indispensables pour skieurs!

Nurse

diplômée de l'école de
Bertigny, aimant les en-
fants, ayant du service,
cherche place.
Offres à Publicitas, Fri-
bourg s. chiffres P 15475 F.

MÉNAGÈRE

de confiance est deman-
dée par monsieur seul,
habitant à proximité de
la ville. Place stable et
peu pénible. Entrée im-
médiatement.

S'adresser par écrit
sous P 41453 F, à Publi-
citas, Fribourg.

STENO-DACTYLO LEÇONS

Travaux dactylographi-
ques. Circulaires. 10001
Mme SCHMID, Vignet-
naz, 21.

Chevreuil et Lièvre

au détail:
Service à domicile
très rapide.
COMESTIBLES
et PISCICULTURE
MARLY. Tél. 13.24.

A vendre, pour cause
imprévue, avec entrée en
jouissance immédiate

petit hôtel

bien entretenu, situé en
plein centre important, lo-
calité Jura bernois. Ren-
tabilité assurée. — Faire
offres sous P 3449, à Pu-
blicitas, Saint-Imier.

EMISSION

EMPRUNT 2 1/2 % A PRIMES DU CANTON DE NEUCHÂTEL DE 1932

de Fr. 8.000.000.-

destiné à la consolidation de la dette flottante et aux besoins de la trésorerie résultant de la crise économique.

MODALITÉS : TAUX D'INTÉRÊT : 2 1/2 %; coupons annuels au 5 décembre; rembourse-
ment par tirages annuels en 50 ans, au pair ou par primes; l'Etat de Neuchâtel ne pourra
en aucun cas dénoncer le présent emprunt par anticipation. Coupures de Fr. 100.— au
porteur. Cotation à la Bourse de Neuchâtel.

EXTRAIT DU PLAN D'AMORTISSEMENT

1 ^{re} période, 1933 à 1942		2 ^{me} période, 1943 à 1952	
1 lot à Fr. 35.000.—	Fr. 35.000.—	1 lot à Fr. 20.000.—	Fr. 20.000.—
10 » 5.000.—	5.000.—	5 » 2.000.—	10.000.—
100 » 500.—	5.000.—	10 » 1.000.—	10.000.—
100 » 200.—	20.000.—	50 » 200.—	10.000.—
112 lots	Fr. 65.000.—	66 lots	Fr. 50.000.—
3 ^{me} période, 1953 à 1962		4 ^{me} période, 1963 à 1972	
1 lot à Fr. 15.000.—	Fr. 15.000.—	1 lot à Fr. 10.000.—	Fr. 10.000.—
10 » 5.000.—	5.000.—	1 » 3.000.—	3.000.—
20 » 500.—	10.000.—	1 » 2.000.—	2.000.—
50 » 200.—	10.000.—	5 » 1.000.—	5.000.—
72 lots	Fr. 40.000.—	50 » 200.—	10.000.—
		58 lots	Fr. 30.000.—
5 ^{me} période, 1973 à 1982			
1 lot à Fr. 5.000.—	Fr. 5.000.—		
10 » 500.—	5.000.—		
50 » 200.—	10.000.—		
61 lots	Fr. 20.000.—		

Chaque prime comprendra la valeur nominale du titre auquel elle correspondra. Les obli-
gations remboursées avec primes n'auront pas droit aux intérêts échus de la dernière année.

PRIX D'ÉMISSION : 99 %

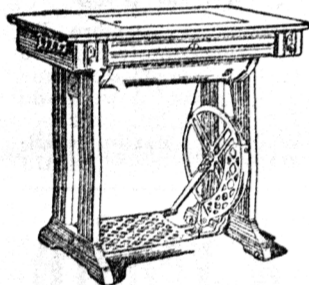
plus 1,20 % timbre fédéral sur les obligations à primes, soit 100,20 %.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES SANS FRAIS et les demandes servies au fur et
à mesure de leur arrivée jusqu'à concurrence du disponible, du 5 au 20 DÉCEMBRE 1932,
à midi.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

Vente juridique

DE BOIS, PLANCHES, CHARPENTES, etc.
Mardi, 6 décembre 1932, à 13 h. 1/4, devant
le domicile de Louis Zay, charpentier, à Cor-
pataux, l'office vendra, au plus offrant et au
comptant, une quantité de bois en grume, plan-
ches, plateaux, lattes, lames, gorges, feuilles
bois croisé, etc., 1 charpente prête à poser,
10 cercueils, etc.
Office des faillites de la Sarine.



E. Wassmer
S. A.
FRIBOURG

Malgré les restrictions d'importation,
nous sommes en mesure de livrer encore
tous les modèles de MACHINES A COUDRE
• PFAFF •

L'Almanach Catholique

de la Suisse Romande 1933

ne doit manquer
dans aucun
ménage fribourgeois

Pour les soirées

Souliers satin et crêpe de
chine, noirs ou blancs
décolletés ou brides

Séries à
Fr. 9.80 7.90 6.90
chez 21-31

KURTH, Fribourg



Elle ne fut jamais très forte...



De la santé de la mère dépend le bon
heur de toute la famille.



... qu'advient-il quand elle se mariera.



Il s'agit donc de prendre une tasse
d'Ovomaltine au petit déjeuner.



quand des enfants réclameront d'elle des
soins multiples et fatigants?



une tasse d'Ovomaltine entre les repas.



Le soir, pourra-t-elle accueillir son mari,
encore d'humeur joyeuse?



L'Ovomaltine aide à venir à bout sans
fatigue du travail quotidien.

Manufacture d'orgues

SAINTE-CÉCILE

FRIBOURG
Construction, réparation, accordage

S'adresser à **Joseph WOLF**
CHEMIN DES POMMIERS, 5, Tél. 775.

LOCATION

de
Machines
à écrire
Papeterie
J. LABASTROU
54, rue de Lausanne
FRIBOURG

Enchères de bois

On vendra aux enchères publiques, vendredi,
9 décembre, à 14 heures, à Granges-sur-Marly :
13 moules de foyard, 13 billons, 6 moules de
sapin, 8 tas de branches, 14 charpentes, 1800
fagots.
Rendez-vous à 1 h. 1/2, près de la chapelle.
Payement comptant.

L'hoirie de Gottrau.

Tourteaux d'arachides farines fourragères

Première qualité
A vendre quelques wa-
gons à prix avantageux.
Livraison décembre.
Ecrire sous chiffres
P 557-32 L, à Publicitas,
Lausanne.

Domaine

A vendre ou à louer
de 13 poses. Terrain de
1^{re} qualité et tout en un
seul mas, situé à 10 mi-
nutes de Fribourg.
Renseignements auprès
de Pierre Wicky, Etenwil,
Saint-Ours. 15485

BON OUVRIER maréchal

est demandé
Pour tous renseignements,
s'adresser : Forge Verdun,
Vuadens. 7772 B



Ventouses

pédicure

Mlle Maria EMMENEGGER

massesse diplômée
r. du Temple, 1. Tél. 1060

Batteuse à trèfle

Découpez stationnera
les prochains jours à
Marly, puis Villaz-Saint-
Pierre. 15495
S'y inscrire au plus tôt.

Je peux maintenant reprendre
mon service régulier et j'en suis
redevable à l'excellente
HulleBuhler
le remède rationnel contre
le rhumatisme, la goutte
la sciaticque et le lumbago.
La bouteille origin. fr. 3.75
Pour cure complète fr. 7.50
dans toutes pharmacies

RAISIN DE TABLE DU TESSIN

10 kg. caceot à 30 ct.
le kg. Grosses châtaignes,
sacs de 10 kg. à 30 ct.
le kg. Marrons, sacs de
10 kg. à 55 ct. le kg.
Vin, rouge du Tessin
40 ct. le litre. « Nos-
trano » tessinois à Fr. 2.80
le litre. Canards à Fr. 3.50
le kg. Poulets à Fr. 3.50
le kg. contre rembourse-
ment, port dû : A. Faus-
cella, Locarno-Minisia.

A retenir

GRANDE EXPOSITION
et
VENTE des DENTELLES
de GRUYÈRE, S. A.

Les lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 décembre
chez

Mlle ZURKINDEN

71, PLACE DE LA CATHÉDRALE

Entrée libre. Invitation cordiale.
Lire l'article concernant cette exposition
dans le journal de ce jour.

Vient de paraître

D^r J. BECK, professeur

Zum Jubiläum

Schulvogt-Kampfes

Rückblick auf die Ereignisse von 1881/82
Prix de vente : 20 ct.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

Résultats merveilleux depuis 1/2 siècle !

ANÉMIE
PALES COULEURS, NEURASTHÉNIE
CONVALESCENCES, etc.
Aussi agréable qu'une liqueur
Plus actif qu'un médicament !



Le flacon
**Élixir de
St-Vincent de Paul**

DÉPOT : Uhlmann-Eyraud S.A. - 26, Boulevard de la Cluse - GENÈVE

On demande à acheter dans les environs de Fribourg

UN TERRAIN A BÂTIR d'environ 150.000 m²
ou un domaine d'une étendue équivalente.
Offres écrites détaillées, prix et conditions,
jusqu'au 10 décembre, sous chiffres P 15547 F,
à Publicitas, Fribourg.

VINS de qualité et bon marché 77-6 Maison Jos. Baserba, Fribourg

Vente juridique d'une villa

2^{mes} enchères
Mardi, 6 décembre 1932, à 11 heures, à la
salle du tribunal, Maison de justice, à Fri-
bourg, l'Office vendra les immeubles art. 100
aaacab, 100 aaacaab, 101 acab, 444 b, 445 b,
444 ab, 445 ab du cadastre de Villars-sur-
Glâne, à la Glâne, nos 51 et 51 a, comprenant
villa, cave, installation sanitaire, chauffage
central, garage, jardin, bois et improductif de
6987 mètres dépendant de la faillite de Fré-
déric Zahnd, fils, à Fribourg. 15080
Taxe cadastrale Fr. 50141.—
Office des faillites de la Sarine.

Servante

de campagne, aimant les
enfants. Vie de famille.
S'adresser sous chiffres
P 15521 F, à Publicitas,
Fribourg.

20 à 25 poses

domaine bien situé EST
DEMANDE A ACHETER.
S'adresser par écrit sous
chiffres P 15-67 F, à Pu-
blicitas, Fribourg.

Exterminez toute
VERMINE
des poules, chiens,
bétail, plantes, etc.,
par l'emploi de la
merveilleuse poudre
« **Auerhahn** »
Représentants locaux
demandés. Gros gain.
P. Guillaume-Gentil,
Payerne

A VENDRE

divers meubles d'occasion,
soit : lits à 1 ou 2 places,
complets, bureau genre
ministre et bureau de
dame, commode, lavabo
marbre avec glace ou sans
glace, tables, chaises, éta-
gères, sellettes, tables à
ouvrage, tables de nuit,
un choix de glaces et ca-
dres, buffets de cuisine,
potager à bois et réchauds
à gaz, le tout en parfait
état et à bas prix.
Se recommander : Prince.
Téléph. 12.18.

N'oubliez pas

la jolie boîte — cadeau
que Mercure vous offre
cette année!

Tout acheteur
de café et de thé pour
le montant global de
3 francs a droit à une
boîte cadeau.



Fribourg : Rue de Lausanne, 84

Fabrique de la place demande un bon conducteur de machines

22-27 ans. Sera pris en considération, de
préférence un mécanicien accompli, intelligent,
habile, pouvant fournir un travail soigné et
présenter des certificats de premier ordre.
Place bien rétribuée et d'avenir.
Envoyer offres écrites détaillées et copies
de certificats sous chiffres P 15542 F, à
Publicitas, Fribourg.

Châtaignes

grosses et saines, 10 et
15 kg. à 29 ct. le kg.,
50 kg. Fr. 13.—. Noix,
belles et blanches, récolte
1932, à 68 ct. le kg.
A. LUINI, export, Arbédou.

petit hôtel

A vendre ou à louer,
pour raison de santé
centre industriel pros-
père. Rentabilité assurée.
Beau jardin ombragé.
Faire offres s. P 3441 N,
à Publicitas, Neuchâtel.